



Présidence de la République du Niger

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N



BILAN AN 2

DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2021-2025 DE L'INITIATIVE 3N

« *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens* »

Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement
Agricole Durable

Édition 2023



« Il s'agit à présent de consolider les acquis des 10 ans de mise en œuvre de l'Initiative 3N, pour en faire un vecteur de la Transformation et de la Modernisation du Monde Rural et de la croissance économique »

Cette volonté et cet engagement politiques sont traduits par un Plan d'Action 2021-2025 autour des priorités ci-après :

- Mobilisation de l'eau pour les productions
- Restauration et gestion des terres
- Industrialisation de l'agriculture / développement chaînes de valeur/PME agricoles
- Développement des infrastructures rurales (pistes rurales, Maison du paysan, Infrastructures diverses)
- Financement agricole
- Appui conseil agricole,
-

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	I
LISTE DES FIGURES	I
LISTE DE SIGLES.....	II
INTRODUCTION	4
I. RAPPEL DU PLAN D'ACTION 2021-2025 DE L'INITIATIVE 3N.....	6
II RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES OPERATIONNELS	8
2.1 Programme Opérationnel 1 : Accroissement et diversification des productions sous irrigation.....	8
2.2.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 1.....	8
2.1.2 Analyse de l'évolution des indicateurs du PO1.....	10
2.1.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 1	12
2.2 Programme Opérationnel 2 : Augmentation des productions des cultures pluviales	13
2.2.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 2.....	13
2.2.2 Analyse de l'évolution des indicateurs du PO 2.....	17
2.2.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 2	21
2.3 Programme Opérationnel 3 : Accroissement et Diversification des Productions Animales ...	21
2.3.1 SITUATION des réalisations physiques du Programme Opérationnel 3	22
2.3.2 Analyse de l'évolution des indicateurs du PO3.....	23
2.3.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 3	24
2.4 Programme Opérationnel 4 : Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques	25
2.4.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 4.....	25
2.4.2 Evolution des Indicateurs du Programme Opérationnel 4.....	26
2.4.3 Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 4	27
2.5 Programme Opérationnel 5 : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	28
2.5.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 5.....	28
2.5.2 Evolution des indicateurs du Programme Opérationnel 5.....	31
2.5.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 5	33
2.6 Programme Opérationnel 6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	34
2.6.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 6.....	35
2.6.2 Evolution des indicateurs du Programme Opérationnel 6.....	37
2.6.3 Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 6	38
2.7 Programme Opérationnel 7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires.....	39
2.7.1 situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 7	39
2.7.2 Evolution des indicateurs du Programme Opérationnel 7	40
2.7.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 7	41
2.8 Programme Opérationnel 8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	42
2.8.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 8.....	42

2.8.2 Analyse de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 8	44
2.8.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 8	46
2.9 Programme Opérationnel 9 : Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	48
2.9.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 9	48
2.9.2 Evolution des indicateurs du Programme Opérationnel 9	50
2.9.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 9	52
2.10 Programme Opérationnel 10 : PILOTAGE stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N »	53
2.10.1 Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 10	53
2.10.2 Analyse de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 10	55
2.10.3 Etat des réalisations financières du Programme Opérationnel 10	56
III. DIFFICULTES/CONTRAINTE RENCONTREES ET PISTES DE SOLUTIONS	57
IV. ANALYSE DU NIVEAU DE FINANCEMENT DU BILAN AN 2 DU PLAN D'ACTION 2021-2025 DE L'INITIATIVE 3	60
V. PERSPECTIVES 2023	61
CONCLUSION	62

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Maîtrise d'ouvrage des Programmes Opérationnels du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N.....	6
Tableau 2: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 1 :.....	8
Tableau 3: Evolution des indicateurs du PO1	10
Tableau 4: Réalisations financières du Programme Opérationnel 1.....	12
Tableau 5: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 2.....	13
Tableau 6: Evolution des indicateurs du PO 2	17
Tableau 7: Réalisations financières du Programme Opérationnel 2.....	21
Tableau 8: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 3.....	22
Tableau 9: Evolution des indicateurs du PO3	23
Tableau 10: Réalisation financière du PO3.....	24
Tableau 11: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 4.....	25
Tableau 12: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 4.....	26
Tableau 13: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 4.....	27
Tableau 14: Réalisations physiques du Programme Opérationnel 5.....	28
Tableau 15: Evolution des indicateurs du P05	31
Tableau 16: Réalisations Financières du Programme Opérationnel 5.....	33
Tableau 17: situation des réalisations physiques du PO6.....	35
Tableau 18: Analyse de l'évolution des indicateurs du P06	37
Tableau 19: situation des réalisations financières du PO6	38
Tableau 20: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 7.....	39
Tableau 21: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 7.....	40
Tableau 22: Réalisations financières du Programme Opérationnel 7.....	41
Tableau 23: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 8.....	42
Tableau 24: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 8.....	44
Tableau 25: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 8.....	46
Tableau 26: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 9.....	49
Tableau 27: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 9.....	50
Tableau 28: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 9.....	52
Tableau 29: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 10.....	53
Tableau 30: Evolution des indicateurs du PO10	55
Tableau 31: Réalisations financières du Programme Opérationnel 10.....	57
Tableau 32 : Niveau de financement du PA 2021-2025 pour l'année 2022	60
Tableau 33 : montants mobilisés par Programme Stratégique (PS).....	61

LISTE DES FIGURES

Figure 1: financement par programme Stratégique (PS)	61
--	----

LISTE DE SIGLES

ABK : Agence de Barrage de Kandadji
AD : Association de Développement
AFD : Agence Française de Développement
AHA : Aménagement Hydro Agricole
ANE : Acteur Non Etatique
ANMC : Agence Nationale pour la Métrologie et la Certification
ANSI : Agence Nationale pour la Société de l'Information
AO : Action Opérationnelle
APCA : Agence pour la Promotion du Conseil Agricole
APD : Avant-Projet Détaillé
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
BRMN : Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Industries du Niger
CAIMA : Centre d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricole
CILSS : Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNRA : Conseil National de la Recherche Agronomique
DAO : Dossier d'Appel d'Offre
EPER : Enquête Prévision et Estimation des Récoltes
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
FISAN : Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FSRP : Programme de Résilience du Système Alimentaire
HC3N : Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
Initiative 3N : Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances
MIIPAC : Projet de Modernisation des Infrastructures dans la grande Irrigation Publique pour une Agriculture adaptée au Climat
MRI : Mécanisme de Réponse Immédiate
ODD : Objectif de Développement Durable
ONAHA : Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAFAN : Projet d'Appui à la Fortification Alimentaire au Niger
PAHA/AIC :Projet d'Aménagements Hydro-Agricolesavec des pratiques agricoles intelligentes et résilientes au changement climatique
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PAMIRTA : Projet d'Accès au Marché et Infrastructures dans la Région de Tahoua
PASEC : Projet d'appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques
PFNL : Produit Forestier Non Ligneux
PISA : Projet Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire
PNAG/BL : Programme National d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PO : Programme Opérationnel
PPCB : Péripleumonie Contagieuse Bovine
PPR : Peste des Petits Ruminants



PPR : Projet Pôles Ruraux
PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PRECIS : Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales a l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger
ProDAF : Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PRRACC : Projet de Renforcement de la Résilience de l'Agriculture face au Changement Climatique à travers des Techniques Modernes d'Irrigation
PRRIA : Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Niger
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PVC : Poly Vinyl Chloride
RNA : Régénération Naturelle Assistée
SANDAD : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable
SDDCI : Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive
SORAZ : Société de Raffinage de Zinder
SPO : Sous-Programmes Opérationnels
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZLECAf : Zone de Libre Echange Continental en Afrique

INTRODUCTION

La Stratégie de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable, a été adoptée par Décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012. Son objectif global est de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, il vise à renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes.

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N est établi sur l'horizon temporel de la SDDCI, c'est-à-dire 2035. Le cadre met en cohérence : i) l'action des ministères du « secteur rural » (Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement) dont les missions constituent l'ossature de l'Initiative 3N ; ii) l'action d'autres Ministères dont une partie du mandat s'inscrit dans l'Initiative 3N, à savoir les Ministères en charge du Commerce, de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'industrie, de l'Hydraulique, de la Santé/Nutrition et de la Protection Sociale ; iii) l'action du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes Alimentaires, qui est ancré au Cabinet du Premier Ministre ainsi que du Ministère de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes. Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N fixe les modalités de coordination et d'animation du secteur et promeut la participation d'une large gamme d'acteurs (collectivités territoriales, secteur privé, société civile, organisations de producteurs, etc.).

L'Initiative 3N est conçue autour de cinq (5) axes stratégiques couvrant divers domaines complémentaires qui constituent la spécificité de cette stratégie innovante, reconnue comme telle dès son avènement en 2011. Ces cinq (5) axes stratégiques sont traduits en cinq (5) programmes stratégiques : (i) l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ; (iii) l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ; (iv) l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens et (v) l'animation, coordination et impulsion des réformes. Elle définit également un ensemble cohérent de mesures normatives et d'actions d'investissements réalisés à court, moyen et long terme à travers des ministères et administrations maîtres d'ouvrage. L'initiative 3N est aussi opérationnalisée à travers des Plans d'Action quinquennaux dont la mise en œuvre est assurée par les ministères techniques et administrations de mission du secteur, Maîtres d'Ouvrage, ainsi que leurs partenaires techniques et financiers.

Ce Plan d'Action 2021-2025 tient compte des leçons tirées des phases précédentes et des engagements pris sur le plan international, régional et sous régional dans les domaines de la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable. Il est composé de dix (10) programmes opérationnels qui découlent des cinq (5) programmes stratégiques et qui traduisent les six (6) priorités du Programme de Renaissance Acte III dans le secteur SAN/DAD, que sont : i) la maîtrise de l'eau pour l'irrigation ; ii) la restauration de l'environnement ; iii) la Maison de Paysan ; iv) le développement des chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ; v) la résilience des populations face aux chocs et aléas climatiques et ; vi) l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens.

Aussi, le Plan d'Action de l'Initiative 3N s'inscrit dans la ligne de la Loi n°2012-09 du 26 mars 2012, portant Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), et définit également les objectifs-cibles à atteindre annuellement conformément à la déclaration de Politique Générale du Gouvernement qui est l'émanation du Programme de Renaissance Acte III du Président de la République.

Pour évaluer le niveau d'atteinte de ces objectifs-cibles, il est prévu conformément au mandat du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, de réaliser un bilan annuel de mise en œuvre des Programmes Opérationnels du Plan d'Action 2021-2025 de l'initiative 3N.

Ce présent document fait le bilan des réalisations physiques et financières en 2022 des programmes opérationnels dudit Plan d'action. Il s'articule autour des points suivants : (i) rappel du Plan d'Action 2021-2025 de l'initiative 3N ; (ii) Résultats de mise en œuvre des Programmes Opérationnels (PO) ; (iii) Difficultés/Contraintes rencontrées et pistes de solutions ; (iv) Analyse du niveau de financement des Programmes Opérationnels et (v) Perspectives/orientations pour l'année 2023.

I. RAPPEL DU PLAN D'ACTION 2021-2025 DE L'INITIATIVE 3N

Le Plan d'Action 2021-2025 est conçu, tout comme les plans antérieurs, autour de cinq axes stratégiques de l'initiative 3N. Sa particularité réside sur le fait que chaque axe stratégique ou programme stratégique est décliné en programmes opérationnels et chaque programme opérationnel en sous programmes et actions opérationnelles.


Le tableau 1 ci-après présente les programmes opérationnels par Programme stratégique et maître d'ouvrage.

Tableau 1: Maîtrise d'ouvrage des Programmes Opérationnels du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N

Programme Stratégique (PS)	Programme Opérationnel (PO)	Maître d'ouvrage
Programme Stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	PO1 : Accroissement et diversification des productions sous irrigation ;	Ministère de l'Agriculture (MAG)
	PO2 : Augmentation des productions des cultures pluviales ;	
	PO3 : Accroissement et Diversification des Productions Animales ;	Ministère de l'Elevage (MEL)
Programme Stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains produits agricoles et agroalimentaires	PO 5 : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux ;	Ministère de l'Industrie et l'Entrepreneuriat des Jeunes (MI/EJ)
	PO 6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs.	Ministère du Commerce (MC)
Programme Stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes	PO 7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires ;	Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes (MAH/GC)
	PO 8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale.	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP/GCA)
Programme Stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens est décliné en un seul programme opérationnel	PO 9 : Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	Ministère de la Santé Publique, de la Protection et de l'Action Sociale, (MSP/P/AS)
Programme Stratégique 5 : Animation, Coordination de l'Initiative 3N et Impulsion des réformes est décliné en un seul plan opérationnel	PO10 : Pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N ».	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N)

L'objectif principal du Plan d'action 2021-2025 de l'Initiative 3N est de faire du secteur SAN/DAD un vecteur de la transformation et de la modernisation du Monde Rural et de la croissance économique. De manière spécifique, il vise à :

- Maîtriser l'eau pour l'irrigation, accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
- Gérer durablement les terres et protéger l'environnement ;

- 
- Mettre à l'échelle et opérationnaliser les plateformes de services intégrés d'appuis aux producteurs (Maison du Paysan) ;
 - Développer les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
 - Renforcer la résilience des populations face aux crises et aux chocs ;
 - Accélérer les efforts de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes.

Le Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N constitue également, le cadre programmatique pour opérationnaliser la promotion et la transformation des systèmes alimentaires pour une alimentation saine (sûre et nutritive), vecteur de modernisation du monde rural et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Il est estimé à un coût de 2 693,942 milliards de FCFA.

Ce montant inclut les coûts de programmes opérationnels relevant directement du secteur SANDAD et du Programme « Modernisation du Monde Rural », à hauteur de 2 048,728 milliards F CFA, conformément au cadrage du Programme de Renaissance Acte III en son chapitre 5 consacré au secteur « Développement rural et sécurité alimentaire et nutritionnelle », qui prévoit un financement de 2 079,35 milliards de francs CFA, soit 15% du montant global du Programme. En raison des enjeux de multisectorialité et des synergies nécessaires entre les besoins de court, moyen et long termes pour assurer un développement durable malgré les différents facteurs de chocs et vulnérabilité, le Plan d'Action de l'Initiative 3N inclut également les coûts de programme et sous-programme opérationnels relevant d'autres secteurs, en particulier dans le cadre de l'axe 1 « Capital humain, inclusion et solidarité » du PDES 2022-2026, notamment le Programme Opérationnel 7 sous maîtrise d'ouvrage du MAHGC (pour 191,383 milliards F CFA) et le Sous-Programme Opérationnel 9.1 sous maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge de la Santé et de la nutrition (pour 157,831 milliards F CFA).

Pour l'année 2022, le coût de mise en œuvre est estimé à 575,369 milliards de FCFA soit environ 22,98% du budget global du Plan d'Action 2021-2025.

II RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES OPERATIONNELS

2.1 PROGRAMME OPERATIONNEL 1 : ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS SOUS IRRIGATION

Le programme opérationnel 1 couvre les domaines de la mobilisation des eaux, de l'irrigation, de la protection du capital productif et des équipements ruraux agricoles pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations par l'accroissement des productions sous irrigation.

Il contribue à la mise en œuvre des activités inscrites dans le programme stratégique 1 (PS1) de l'Initiative 3N « Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ». La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture.

Objectif général :

L'objectif du programme est de contribuer durablement à l'accroissement des revenus des producteurs, à travers le développement des cultures irriguées.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la mobilisation des eaux de surface et souterraines ;
- Aménager des terres pour le développement de la grande et de la petite irrigation ;
- Mettre en valeur les superficies aménagées.

Résultats attendus :

- le volume d'eau mobilisé pour l'irrigation est accru de 54 765 000 m³ en 2020 à 122 627 600 m³ en 2025 ;
- les productions sous irrigation sont accrues de 1 032 023 tonnes d'équivalent céréalier en 2020 à 3 100 000 tonnes en 2025 ;
- les superficies irriguées sont accrues de 207 789 ha en 2020 à 356 000 ha en 2025.

2.2.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 1

Le taux d'exécution physique du Programme est de 53%. Les réalisations physiques des indicateurs sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 2: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 1 :

Indicateurs	2022			Commentaires
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	
SPO1.1 : Réalisation et réhabilitation des AHA pour la grande irrigation				
Superficie de terres aménagées en grande irrigation (ha)	3 000	0	0	Aucun financement pour cette activité
Superficie d'AHA existants réhabilités /Confortés(ha)	2 500	8 193,37	327,73	Les réalisations dans le cadre des MRI (PGRC-DU) pour répondre aux effets des dégâts issus des inondations de 2020 ont justifié ce fort taux de réalisation.
SPO1.2 : Mise en valeur de nouvelles terres aménagées				
Superficie de terres aménagées en grande irrigation mises en valeur (ha)	12 709	34 640	272,56	L'appui à la production irriguée par l'Etat et les PTF a été important et a permis de réhabiliter et de mettre en valeur plus des terres aménagées.

Indicateurs	2022			Commentaires
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	
SPO1.3 : Aménagement de nouvelles terres pour la petite irrigation				
Superficie de terres aménagées en petite irrigation(ha)	10 000	2 443,83	24,44	Faible investissement et estimation assez ambitieuse de l'indicateur.
Superficie des aménagements mis en valeur (ha)	142 680	132 471,83	92,84	Financement pour appuyer la mise en valeur.
Superficie de terres de décrue mises en valeur (ha)	158 400	159 150	100,47	L'année 2021 a connu une importante augmentation du nombre de seuils d'épandage qui ont conséquemment augmenté les superficies de décrue disponible en 2022.
SPO1.4 : Réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés				
Nombre de barrages construits(U)	6	0	0	Absence de financement
Nombre de barrages réhabilités(U)	2	0	0	Absence de financement
Nombre de seuils construits(U)	70	105	150	Intérêt des partenaires pour la réalisation des seuils d'épandage.
Nombre de seuils réhabilités(U)	10	5	50	Niveau de réalisation moyen : Intérêt des partenaires pour la réalisation des seuils d'épandage.
Nombre de mares et ouvrages de contrôle à aménager (U)	20	1	5	Très faible financement pour ce volet.
Nombre de bassins de rétention d'eau à construire(U)	0	5	-	Il s'agit des bassins réalisés par le PASEC dans la région de Zinder. Les prévisions du plan d'actions I3N sont pour 2023-2025.
Linéaire de protection de berges (km)	5	2	36,0	Les effets d'inondation de 2020 ont suscité beaucoup d'interventions pour stabiliser les koris de la région d'Agadez.
Superficie de terres aménagées et mis en valeur protégées contre les inondations et l'ensablement (ha)	170 422	146 084	85,71	Beaucoup d'interventions des ONG et AD ne sont pas souvent comptabilisées. En plus la mobilisation a aussi été insuffisante.
Linéaire de pistes de désenclavement des zones de production à construire (km)	70	114,225	163,17	Beaucoup de financement surtout dans le cadre des projets FIDA et Banque Mondiale.
Linéaire de pistes de désenclavement des zones de production à réhabiliter (km)	70	62,12	88,74	

On observe cinq (5) indicateurs qui ont enregistré un taux de réalisation de plus de 100%. Deux (03) indicateurs ont un taux compris entre 50% et 100%. Toutefois, 6 indicateurs ont un taux inférieur à 50%, donc faibles performances et tendances à renverser.

- Dans le domaine de la grande irrigation (nouveaux AHA), le financement est quasi-absent. Sur les ressources propres de l'Etat, les financements reprendront avec le renouvellement du contrat plan Etat/ONAHA qui permettra des financements directs. Pour les partenaires financiers, 2023 pourrait apporter des changements avec le démarrage des projets comme le PAHA/AIC (BOAD et CILSS), le MIIPAC (Union Européenne)

- Pour la réhabilitation/ confortation des AHA : Cet écart est dû à la réalisation des travaux de confortation (PGRC/DU) de 26 aménagements hydro agricoles impactés par les inondations de 2020 et la réhabilitation des AHA de Gabou et Kandadji (ABK). Aussi en perspective d'autres réalisations sont en cours (2 AHA de Konni et de Diomana totalisant 2 850 ha sur financement du PARIIS et le MCA).
- Par rapport à la petite irrigation, le faible taux de réalisation s'explique par le fait que beaucoup de travaux prévus n'ont pas encore démarré et on a en perspective des travaux sur financement des projets et programmes tels que PRRACC, PISA 2, PRAPPS, FSRP, etc.
- On note un important financement des investissements dans le domaine des pistes et des ouvrages de mobilisation des eaux.
- Concernant la réalisation des bassins de rétention des eaux de ruissellement, le plan d'actions 2021-2025 n'a pas prévu des réalisations dans ce volet en 2022 (voir SPO4, plan d'action).
- Il faut noter aussi qu'il y a une sous-estimation de l'indicateur lié à la protection des berges des cours d'eaux, eu égard aux effets des inondations devenues récurrentes avec les changements climatiques.

2.1.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU PO1

Soit le tableau 3 ci-après :

Tableau 3: Evolution des indicateurs du PO1

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
SPO1.1 : Réalisation et réhabilitation des AHA pour la grande irrigation						
Superficie de terres aménagées en grande irrigation (ha)	0	0	0	3 000	0	Manque de financement
Superficie d'AHA existants réhabilités /Confortés(ha)	514	500	2 174	2 500	8 193,37	Les quantités enregistrées résultent surtout travaux de confortation (PGRC/DU) de 26 aménagements hydro agricoles impactés par les inondations de 2020 et la réhabilitation des AHA de Gabou et Kandadji (ABK)
SPO1.2 : Mise en valeur de nouvelles terres aménagées						
Superficie de terres aménagées en grande irrigation mises en valeur(ha)	9 936	9 936	6 898	12 709	34 640	Double campagne des AHA sous tutelle de l'ONAHA.
SPO1.3 : Aménagement de nouvelles terres pour la petite irrigation						
Superficie de terres aménagées en petite irrigation(ha)	865	4 000	1 348	10 000	2 443,83	Le taux bas est lié au non démarrage de beaucoup des travaux au niveau de certains projets et la suspension de la mise en œuvre du contrat plan.
Superficie des aménagements mis en valeur (ha)	128 680	132 684	130 028	142 680	132 471,83	Toutes les superficies aménagées ont été mis en valeur en petite irrigation
Superficie de terres de décrue mises en valeur (ha)	118 400	138 400	123 950	158 400	159 150	On note la réalisation d'un nombre important d'ouvrage de mobilisation des eaux ayant permis l'augmentation des superficies disponibles en décrue
SPO1.4 : Réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés						
Nombre de barrages construits(U)	0	4	0	6	0	On note un important investissement dans le domaine des pistes et des ouvrages de mobilisation des eaux.
Nombre de barrages réhabilités(U)	0	1	0	2	0	

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Nombre de seuils construits	6	65	111	70	105	
Nombre de seuils réhabilités	2	11	0	10	5	
Nombre de mares et ouvrages de contrôle à aménager	6	10	5	20	1	
Nombre de bassins de rétention d'eau à construire	2	0	0	0	5	
Linéaire de protection de berges (km)	5	5	0	5	54	
Superficie de terres aménagées et mis en valeur protégées contre les inondations et l'ensablement (ha)	140 774	150 774	140 774	170 422	146 084	
Linéaire de pistes de désenclavement des zones de production à construire (km)	1 396	70	40	70	114,225	
Linéaire de pistes de désenclavement des zones de production à réhabiliter (km)	232	70	12	70	62,12	

Pour le Sous-Programme Opérationnel 1.1 (SPO1.1) « Réalisation et réhabilitation des AHA pour la grande irrigation », on constate une augmentation des réalisations par rapport à 2021 et un dépassement de la valeur cible de 2022 dû aux réhabilitation/confortation des AHA. Mais malheureusement sur les 3 000 ha de nouvelles superficies prévues rien n'a été aménagée. Des efforts doivent être consentis pour le financement du secteur

En ce qui concerne le SPO1.2 « Mise en valeur de nouvelles terres aménagées » une forte augmentation des superficies de nouvelles terres aménagées est constatée par rapport à 2021 on constate aussi une amélioration du niveau d'atteinte de cet indicateur. Cette amélioration est due la mise en valeur des 17 320 ha d'AHA en double campagne.

Pour le SPO1.3 « Aménagement de nouvelles terres pour la petite irrigation », on constate aussi une augmentation des superficies nouvelles aménagées par rapport à 2021 mais reste très en deca des attentes car seulement 25% des prévisions ont été réalisés. Un accent particulier doit être mis sur la contribution des partenaires (projets et ONGs) à cet indicateur.

S'agissant du SPO1.4 « réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés », on constate une amélioration du niveau d'atteinte de cet indicateur ; presque tous les sous indicateurs sont au vert.

Les financements sont quasi nuls dans les domaines des réalisations des nouveaux aménagements hydro-agricoles et des nouveaux barrages. Le financement par l'Etat via l'ONAHA conditionné par le renouvellement du premier Contrat Plan en cours d'évaluation, permettra probablement une reprise des investissements. Mais c'est surtout le démarrage de beaucoup de travaux notamment la réalisation des petits périmètres irrigués en 2023-2024 qui permettra d'améliorer la tendance.

Par rapport aux ouvrages de mobilisation des eaux, les investissements sont plus orientés vers la réalisation des nouveaux seuils d'épandage permettant de dépasser largement les cibles, donc une évolution très positive.

2.1.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 1

Le taux de réalisation financière du PO1 est de 14,19%. Les réalisations financières sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 4: Réalisations financières du Programme Opérationnel 1

PO/SPO	2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO1.1 : Réalisation et réhabilitation des AHA pour la grande irrigation				
Superficie de terres aménagées en grande irrigation	52 500	0	0	Manque de financement dans le domaine
Superficie d'AHA existants réhabilités /Confortés	14 000	2 487	17,76	Le faible taux résulte du retard accusé dans le démarrage des nouveaux AHA (PISA 2 et PRECIS, ...) et faible prise en compte de la production de riz hors aménagement
SPO1.2 : Mise en valeur de nouvelles terres aménagées				
Mise en valeur de terres de décrue	5 000	5656	68,55	C'est la réalisation de deux indicateurs puisque dans la réalisation on n'a pas éclaté la dépense
Mise en valeur des nouvelles de terres	3 250			
SPO1.3 : Aménagement de nouvelles terres pour la petite irrigation				
Aménagement des terres pour la petite irrigation	100 000	3 159	3,16	Le taux bas est lié au non démarrage de beaucoup des travaux au niveau de certains projets et la suspension de la mise en œuvre du contrat plan
Protection de berges (km)	500	2 620	524	. Il s'agit des travaux de protection réalisés dans la région d'Agadez pour la stabilisation des berges des koris.
Protection des terres aménagées contre les inondations et l'ensablement (ha)	4 912	2 392	48,61	Il s'agit des investissements de réhabilitation des digues des AHA (PGRC-DU, ABK, etc..)
Aménagement de terres pour les cultures fourragères(ha)	2000	0	0	Non disponible
SPO1.4 : Réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés				
Réhabilitation et réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux	16 830	8 988	53,40	Le taux de réalisation est dû aux réalisations importantes des projets du ProDAF (Tahoua et Zinder), le PASEC, le PAMIRTA, etc...
Réhabilitation et réalisation des de pistes de désenclavement des zones de production	2 800	3 327	118,82	Le taux de réalisation est dû aux réalisations importantes des projets du PNF (ProDAF Tahoua et Zinder), le PASEC, le PAMIRTA, etc..)
Total PO1	201 792	28 628	14,19	

La situation des financements prend en compte les interventions directes de l'Etat et des partenaires. Le taux d'exécution financière est à 14,19% soit une mobilisation de vingt-huit milliards six cent vingt-huit millions six cent mille (28 628 600 000) F CFA sur un montant attendu deux cent un milliard sept cent quatre-vingt-douze millions (201 792 000 000) F CFA.

Seul le SPO1.4 (Réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés) a atteint la moyenne par rapport aux prévisions. Ce résultat est dû aux importants investissements réalisés dans le domaine de la réalisation de nouveaux seuils d'épandage et des nouvelles pistes de désenclavement.

Pour les 3 autres sous-programmes opérationnels, c'est surtout l'insuffisance, voir le manque de financement de la grande irrigation.

Les investissements réalisés par certains projets et programmes ainsi que les ONGs sont insuffisamment capitalisés surtout pour le cas des ONGs.

2.2 PROGRAMME OPERATIONNEL 2 : AUGMENTATION DES PRODUCTIONS DES CULTURES PLUVIALES

Le Programme Opérationnel est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture. Les Ministères en charge du Commerce, de l'industrie, de l'intérieur et de la Décentralisation, du Développement communautaire, du Plan, des Finances, sont associés à la mise en œuvre opérationnelle dudit programme..

Objectif général

Accroître les productions des cultures pluviales céréalières et de rente.

Objectifs spécifiques

- Améliorer l'accessibilité des producteurs aux facteurs de production ;
- Améliorer l'accessibilité des producteurs aux nouvelles technologies et à l'information ;
- Assurer le crédit rural en appui à la production.

Résultats attendus

- Les Maisons de paysan sont opérationnelles ;
- Les chaînes de valeur mil, sorgho, riz, niébé, oignon et canne à sucre sont développées ;
- Les producteurs sont résilients aux chocs climatiques ;
- La protection des cultures est assurée ;
- Le dispositif d'appui conseil et de crédit sont renforcés.

2.2.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 2

Le taux d'exécution physique du PO2 est de 75%. Les réalisations physiques des indicateurs sont consignées dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 2

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO2.1 : Accessibilité des producteurs aux facteurs de production				
Nombre de Maisons de paysan complètes et fonctionnelles	48	42	87,50	Pour une cible de 10 MP par an, 03 ont été réalisées au cours de l'année 2022 portant le total du nombre de MP complètes et fonctionnelles à 42 sur une prévision de 48. A noter que la plupart des investissements sont réalisés avec l'appui des partenaires.
Quantité de semences achetées auprès des structures spécialisées de production (tonnes)	10 000	9 368,85	93,69	Il faut noter les efforts conséquents du gouvernement quant à l'accompagnement de la filière semencière au Niger et le rehaussement du niveau d'utilisation des semences de variétés améliorées en milieu paysan afin de booster la productivité.
Quantité d'engrais (tonnes)	100 000	27 548	27,55	Compte tenu de la cherté des engrais sur le marché international liée en partie à la guerre en Ukraine qui a engendré une pénurie, la cible n'a pu être atteinte à cet effet.

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
Quantité de pesticides liquides (litres)	145 000	249 700	172,21	Sur une prévision de 145 000 litres de pesticides pour l'année 2022, 249 700 litres ont été acquis dont 239 700 litres pour la DGPV et 10 000 litres pour le compte du CNLA, soit un taux de réalisation de 172,21%. L'important stock de pesticides est acquis suite aux collectifs budgétaires.
Quantité de sacs de lâcher	11 400	11 508	100,95	Dans le cadre de la lutte biologique contre la chenille mineuse de l'épi du mil, des opérations de lâcher de <i>Habrobraconhebetor</i> ont été effectuées dans toutes les régions du pays, exceptés Agadez et Niamey. Sur une prévision de 11 400 sacs de lâcher, il a été produit 11 508 sacs soit un taux de réalisation de 100,95%. Ces opérations ont permis de protéger 2 709 717 ha sous financement de l'Etat et de ses partenaires (FAO).
Quantité de céréales produite en pluviale (tonnes)	6 170 224	5 923 162	96,00	On note une amélioration dans la diversification de la production soutenue par la mise en place des intrants de qualité et une maîtrise de la pression parasitaire. Par ailleurs, la saison pluviale a aussi été globalement satisfaisante en termes de pluviométrie.
Quantité de cultures de rente pluviales (tonnes)	4 117 609	3 887 466	94,41	
Production brute (T) de la campagne irriguée	5 838 022,108	6 120 372,66	105	Cet indicateur n'est pas dans le plan d'action de I3N mais nécessaire pour le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition
Quantité des productions sous-irrigation en équivalent céréalier (tonnes)	1 602 232	1 147 645	71,63	Cet indicateur n'est pas dans le plan d'action de I3N mais nécessaire pour le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition
Nombre de chaînes de valeur développées	4	2	50,00	L'accent a été surtout mis sur le riz et l'oignon relativement à la politique du gouvernement centrée sur la réduction du niveau d'importation du riz et la valorisation de l'oignon compte tenu de la dynamique de la ZLECAf.
Nombre d'emplois ruraux créés pour l'ensembles des chaînes de valeur	200 000	ND	ND	Absence de dispositif de collecte et de la méthodologie. Le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Industrie qui est en charge de l'entreprenariat pour assoir une méthodologie de collecte.
Quantité du riz usiné(tonne)	120 000	45 000	37,50	Faible maîtrise des estimations des quantités usinées ainsi il est nécessaire de créer une base de données des usines pour la maîtrise des données fiables, et la création d'un répertoire globale
Quantité du sucre produit	50 000	0	0	Ce taux s'explique par le non démarrage de l'usine de production de sucre

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
Quantité d'aliments pour bétail mises à disposition par an dans la maison du paysan (tonnes)	10 000	300	3,00	Il s'agit ici d'un stock acquis exclusivement sur fonds propre de l'Etat. Il faut noter le manque d'information sur les appuis des partenaires (ANE)
Rendement moyen du mil (Kg/ha)	579	539	93,09	De façon générale, les rendements affichent une certaine amélioration à la faveur des conditions agro climatiques plus ou moins satisfaisantes. On relève sur l'ensemble des cultures répertoriées des rendements supérieurs à 80% par rapport à la cible à l'exception de deux cultures (le riz sur AHA et le sésame) qui ont des taux de réalisation inférieurs à 70%. Cette situation s'explique d'une part par le non-respect des calendriers culturaux sur les AHAs et des cas d'inondations particulièrement pour le riz. En ce qui concerne le sésame, cette situation s'explique plus par la pauvreté des sols exacerbées des cas de séquences sèches enregistrées sur certains bassins de production. Aussi, il faut noter des performances de rendements supérieurs à 100% par rapport à leurs cibles pour certaines cultures (le riz hors AHA et le fonio). A priori, le riz hors AHA et le fonio étant des spéculations en développement (introduction/intensification) sur des nouvelles terres qui semble plus fertiles. Le taux de réalisation est assez bon pour les rendements des cultures, il varie de 75,67% pour le Riz moyen des AHA à 118% pour le rendement moyen de la canne à sucre (t/ha)
Rendement moyen du sorgho (Kg/ha)	581	555	95,52	
Rendement moyen du riz hors AHA (t/ha)	2,22	2,43	109,36	
Rendement moyen du riz AHA (t/ha)	7,4	5,6	75,67	
Rendement moyen du maïs (Kg/ha)	792	677	85,48	
Rendement moyen du Fonio (Kg/ha)	660	681	103,18	
Rendement moyen du niébé (Kg/ha)	528	490	92,80	
Rendement moyen de l'arachide (Kg/ha)	794	668	84,13	
Rendement moyen du sésame (Kg/ha)	632	485	76,74	
Rendement moyen de l'oignon (t/ha)	40,00	36,9	92	
Rendement moyen de la canne à sucre (t/ha)	46,00	54,2	118	
SPO2.2 : Accessibilité des producteurs aux technologies et informations				
Nombre de champs écoles CEAP/AIC implantés et conduits	500	686	137,20	On relève les efforts de vulgarisation se traduisant par l'amélioration du taux d'adoption de la pratique en milieu paysan. Aussi, il s'agit des

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
Nombre de producteurs ayant adopté de pratiques résilientes aux changements climatiques à travers les CEAP/AIC	16 000	18 860	117,88	technologies qui sont résilientes aux changements et variabilités climatiques, d'où leur facilité d'adoption par les producteurs.
Nombre de Tracteurs/Motoculteurs /Charrues mis à disposition	20	17	85,00	Compte tenu de la cherté des matériels et équipements sur le marché résultant d'une conjonction de situation au plan mondial (pandémie du COVID19, la guerre en Ukraine) n'ont pas permis à l'Etat d'atteindre la cible prévue.
Nombre de sachets de Fongicide mis à disposition	100 000	41 637	41,64	Il s'agit des stocks de fongicides mis en place par les partenaires.

Le tableau 5 montre que 70% des indicateurs ont un taux de réalisation supérieur à 60%. Les indicateurs ayant un taux de réalisation inférieur à 50% sont estimés à 11%. En effet ces indicateurs sont pour l'essentiel ceux dont la collecte nécessite une très forte implication de plusieurs acteurs dont les ANE.

Pour certains indicateurs dont l'écart positif est très important (quantité des pesticides), l'on constate une hausse très significative de la cible atteinte par rapport à la valeur cible 2022.

2.2.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS DU PO 2

Soit le tableau 6 ci-dessous :

Tableau 6: Evolution des indicateurs du PO 2

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
SPO2.1 : Accessibilité des producteurs aux facteurs de production						
Nombre de Maisons de paysan complètes et fonctionnelles	38	38	32	48	42	<p>Entre 2021 et 2022, on a enregistré une augmentation de 28% de réalisations par rapport aux cibles passant de 32 MP à 42 MP respectivement en 2021 et 2022.</p> <p>Cette augmentation dénote de l'intérêt du gouvernement et de ses partenaires dans le but d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.</p> <p>Cependant pour atteindre l'objectif de couverture de l'ensemble des communes en MP, il serait judicieux de renforcer le financement tant sur le budget national qu'à travers la mobilisation des ressources des PTF.</p>
Quantité de semences achetées auprès des structures spécialisées de production (tonnes)	9 839	3 703	3 703,47	10 000	9 368,85	<p>On relève une tendance à un rehaussement de taux d'utilisation de semences de qualité en milieu paysan. Ainsi pour maintenir cette dynamique, il y'a lieu de renforcer la filière semencière à travers la subvention ciblée aux ménages vulnérables en rapport avec les acteurs semenciers et la production communautaire de semences.</p>
Quantité d'engrais (tonnes)	14 329	90 000	90 413	100 000	27 548	<p>On relève une contre-performance dans l'approvisionnement en engrais au cours de cette année</p> <p>Cette situation résulte non seulement de son indisponibilité avec comme conséquences le renchérissement de son prix au plan mondial.</p> <p>Afin de juguler cette situation, il serait opportun que le Niger concrétise les propositions de création des usines d'engrais surtout qu'un avantage comparatif existe avec la SORAZ et la manifestation de plusieurs partenaires dans le domaine.</p>
Quantité de pesticides liquides (litres)	54 000	106 800	222 368	145 000	249 700	<p>On constate une hausse très significative de la cible atteinte par rapport à la valeur cible en 2022. Cependant la cible atteinte en 2021 n'est que le reliquat des acquisitions en pesticides de 2020 dans le cadre de la gestion d'après COVID.</p>

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Quantité de sacs de lâcher (sac)	10 000	11 400	672	11 400	11 508	En 2021, la valeur cible n'était pas atteinte, conséquence du non financement de l'élevage et du lâcher d' <i>Habrobraconhebetor</i> ; Les résultats obtenus proviennent des efforts des OP. Cependant en 2022, la valeur atteinte est en légère hausse grâce au financement de l'Etat et ses partenaires notamment la FAO.
Quantité de céréales produite en pluviale (tonnes)	5 596 675	5 876 404	3 497 696	6 170 224	5 923 162	On relève une tendance à la hausse par rapport aux cibles. Cette situation peut être expliquée non seulement par les efforts du gouvernement et de ces partenaires quant à l'appui en intrants de qualité aux producteurs mais également aux conditions pluviométriques favorables enregistrées cette année. Pour ce faire, ces actions doivent être renforcées tout en privilégiant des innovations résilientes aux changements et variabilités climatiques afin de maintenir un niveau de production à même d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux.
Quantité de cultures de rente pluviales (tonnes)	3 549 782	3 727 271	2 471 868	4 117 609	3 887 466	
Nombre de chaînes de valeur développées	1	0	1	4	2	Il faut noter l'engouement autour de développement des chaînes de valeur résultant de l'engagement du gouvernement à faire positionner le Niger dans la ZLECAF avec des filières porteuses.
Nombre d'emplois ruraux créés pour l'ensemble des chaînes de valeur		200 000	0	200 000	0	Non disponible
Quantité de riz usiné		120 000	0	120 000	45 000	Faible maîtrise des estimations des quantités usinées ainsi il est nécessaire de créer une base de données des usines pour la maîtrise des données fiables, et la création d'un répertoire globale
Quantité de sucre produit		50 000	0	50 000	0	Cette valeur s'explique par le non démarrage de l'usine de production de sucre
Quantité d'aliments pour bétail mises à disposition par an dans la maison du paysan (tonnes)	ND	0	ND	10 000	300	Afin de soutenir les agropasteurs, le Ministère de l'Agriculture s'est engagé à créer des conditions d'un approvisionnement de proximité d'aliments pour bétail à travers la Maison du Paysan. Compte tenu de la non maîtrise de tous les achats, il y'a nécessité de conduire des activités spécifiques afin d'en disposer des données beaucoup plus fiables.
Rendement moyen du mil (Kg/ha)	520	551	349	579	539	On relève une augmentation des rendements du mil, du fonio, du niébé et de l'arachide par rapport à leurs valeurs de référence (2020).

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Rendement moyen du sorgho (Kg/ha)	581	554	343	581	555	Par contre, le sorgho, le riz, le maïs et le sésame ont enregistré des régressions par rapport à leurs valeurs de référence. En ce qui concerne l'oignon et la canne à sucre, le taux de réalisation est assez bon comparativement à la valeur cible avec respectivement un taux de réalisation 92,2% et 117,8% respectivement. Il faut noter que l'analyse porte sur les réalisations physiques 2021 et 2022 par rapport aux valeurs de référence de 2020. Il y'a nécessité de redoubler les efforts pour rehausser le niveau d'utilisation des semences de qualité et étendre l'opération de subvention des engrais en milieu paysan afin de rehausser le niveau de fertilité des sols.
Rendement moyen du riz hors AHA (t/ha)	2,481	2,117	1,782	2,22	2,43	
Rendement moyen du riz AHA (t/ha)	7	7,2	5,85	7,4	5,6	
Rendement moyen du maïs (Kg/ha)	757	754	543	792	677	
Rendement moyen du Fonio (Kg/ha)	678	629	524	660	681	
Rendement moyen du niébé (Kg/ha)	460	459	285	528	490	
Rendement moyen de l'arachide (Kg/ha)	662	690	509	794	668	
Rendement moyen du sésame (Kg/ha)	515	549	413	632	485	
Rendement moyen de l'oignon (t/ha)	30	37	37,13	40	36,89	
Rendement moyen de la canne à sucre (t/ha)	40	43	44,19	46	54,17	
SPO 2.2 : Accessibilité des producteurs aux technologies et informations						
Nombre de champs écoles CEAP/AIC implantés et conduits	618	500	639	500	686	On relève les efforts de vulgarisation se traduisant par l'amélioration du taux d'adoption de la pratique en milieu paysan.

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Nombre de producteurs ayant adopté de pratiques résilientes aux changements climatiques à travers les CEAP/AIC	16 614	16 000	18 211	16 000	18 860	
Nombre de Tracteurs/Motoculteurs /Charrues mis à disposition	ND	0	0	20	17	On relève les efforts de l'Eta dans le cadre de la modernisation de l'agriculture avec l'acquisition des matériels mécanisés. Malgré la nouveauté de l'indicateur et la cherté des matériels au plan mondial, la cible est atteinte à 85%. A cet effet, tenant compte de la dynamique actuelle (ZLECAF, pôles agroindustriels et la perspective de l'autosuffisance en riz), l'Etat doit renforcer les capacités productives des agriculteurs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux.
Nombre de sachets de Fongicide mis à disposition	77 573	100 000	348 469	100 000	41 637	On relève une régression de la quantité de fongicides mise à disposition en 2022. Cela s'explique par l'existence d'un reliquat du stock de 2021.

L'analyse sur les indicateurs de production affiche une tendance de progression encourageante. Ces efforts doivent être soutenus pour : (i) rehausser le niveau d'utilisation des semences de qualité ; (ii) étendre l'opération de subvention des engrais en milieu paysan afin de rehausser le niveau de fertilité des sols et (iii) augmenter la productivité.

2.2.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 2

Le Taux de réalisation financière du PO2 est de 41,21%. Le tableau ci-dessous présente les réalisations financières par sous-programme.

Tableau 7: Réalisations financières du Programme Opérationnel 2

PO/SPO	2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO 2.1 : Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	55 308	22 699	41,04	
Réalisation des nouvelles plateformes de services d'appuis aux producteurs (Maisons de paysan) et réhabilitation des anciennes	44 876	1 696	3,78	Insuffisance de financement des Maisons de paysans
Promotion des techniques et technologies porteuses pour les filières et chaînes de valeur agricoles	4 805	8 791	182,95	Ce fort taux de réalisation est dû à l'octroi des ressources supplémentaires sur le fonds propres de l'Etat suite un collectif budgétaire
Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	3 300	7 433	225,24	
Défense des cultures	2 327	4 779	205,37	
SPO 2.2 : Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	1 356	662	48,85	
Développement du dispositif d'appui conseil et de crédit	1 356	662	48,85	Ce taux de réalisation est dû au fait que l'AFCA n'est pas totalement opérationnelle
Total PO2	56 664	23 361	41,23	

L'exécution financière de PO2 s'élève à 41,23%, malgré l'octrois supplémentaire des ressources sur les fonds propre de l'Etat suite à un collectif budgétaire. Ce faible niveau de réalisation financière est lié en grande partie aux insuffisances de financements des activités de la Plateforme de services intégrés (Maison de Paysan).

2.3 PROGRAMME OPERATIONNEL 3 : ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Le Ministère de l'élevage participe à la mise en œuvre du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N à travers le programme stratégique 1 « Accroissement et diversification des productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques », particulièrement au niveau du Programme opérationnel 3 « Accroissement et diversification des productions animales ».

Objectif Général

L'objectif global du PO.3 est de développer durablement l'élevage pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle, des revenus et à la résilience des populations face aux crises et aux catastrophes naturelles.

Objectifs Spécifiques

- Étendre et aménager les parcours et aires pastoraux ;
- Améliorer l'alimentation du cheptel ;
- Accroître les productions animales ;
- Assurer durablement la santé animale et l'hygiène des produits animaux et denrées alimentaires d'origine animale ;
- Développer les filières et chaînes des valeurs d'élevage.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus du programme sont déclinés comme suit :

- La santé animale est durablement améliorée ;
- L'hygiène des produits alimentaires d'origine animale est durablement améliorée ;

- Le risque sanitaire lié à la consommation des produits animaux est réduit ;
- Les productions animales sont accrues ;
- Les chaînes de valeurs d'élevage sont développées et renforcées ;
- Les parcours pastoraux sont aménagés, sécurisés et gérés.

2.3.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 3

Au titre de l'année 2022, le taux d'exécution physique du PO3 est 80%. La situation des réalisations physiques des indicateurs est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 3

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
PO 3 : Accroissement et diversification des productions animales				
SPO1 : Santé animale et santé publique vétérinaire				
Taux de couverture vaccinale des bovins (PPCB)	80%	74,74%	93,42	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage à temps de la Campagne de vaccination du cheptel ; ▪ Appui des PTF ; ▪ Forte mobilisation des éleveurs
Taux de couverture vaccinale des petits ruminants (PPR)	80%	79,69%	99,61	
Taux de couverture vaccinale des camélins (Pasteurellose cameline)	25%	51,82%	207,28	
SPO2 : Développement et promotion des productions animales				
Quantité de lait produite (en milliers de litres)	1 500 000	1 660 858	110	Cette performance se justifie par les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires dans des actions d'intensification de la production laitière au Niger, notamment avec l'émergence des fermes modernes autour des grands centres urbains
Quantité de viande produite des abattages contrôlés (en tonnes)	150 000	131 555	87,7	Cible presque atteinte nonobstant la récurrence des abattages clandestins
Nombre d'œufs produits (en milliers)	1 500 000	1 199 090	80	La saison hivernale passée a été favorable à la production d'œufs de pintades qui a beaucoup amélioré les statistiques
Quantité de volailles produites (Poulets, pintades)	500 000	688	0,14	La non atteinte de la cible est due à la mobilisation tardive des ressources pour la production des poussins
SPO3 : Amélioration de la couverture des besoins en eau pour le bétail				
%EqPEM réalisés	60	38,78	64,63	Le taux enregistré pour le % EqPEM réalisés s'explique par la longue durée que prend la signature des conventions. Les taux de plus 100% enregistrés s'expliquent par des réalisations non programmées par certains partenaires. Le faible taux enregistré au niveau « nombre de forages pastoraux réhabilités (SPP) » est dû à une surestimation de la cible au niveau du PA 2021-2025 de l'13N.
%EqPEM réhabilités	90	94,23	104,7	
Nombre de forages pastoraux réalisés (SPP)	0	25	-	
Nombre de forages pastoraux réhabilités (SPP)	80	10	12,5	
Nombre de puits pastoraux réalisés	10	78	780	
Nombre de puits pastoraux réhabilités	45	60	133,33	

Les performances enregistrées au niveau du SPO3.1 sont la résultante, d'un démarrage précoce de la campagne de vaccination qui a permis de vacciner plusieurs troupeaux transhumants avant leur départ, la campagne de sensibilisation qui a permis de mobiliser plusieurs éleveurs et l'appui important de Partenaires techniques et financiers.

En effet :

- le Projet Intégré de Modernisation de l’Elevage et de l’Agriculture du Niger (PIMELAN), a pris en charge l’acquisition des vaccins et l’organisation de la caravane de vaccination du cheptel dans la zone pastorale ;
- le Projet Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel-Niger, phase II (PRAPS-II) a pris en charge le paiement des primes des mandataires pour tous les petits ruminants vaccinés et l’organisation de la vaccination dans les départements non couverts par les mandats sanitaires ;
- l’organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation (FAO) est intervenue pour l’achat des matériels de campagne, l’appui en carburant et l’acquisition du vaccin contre la Pasteurellose Cameline ;
- le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a appuyé la campagne de vaccination dans les zones Nord Tillabéri, Nord Tahoua et toute la région de Diffa c’est-à-dire dans les zones à conflits ;
- le Projet d’Appui au Développement de Elevage (PRADEL), quant à lui a intervenu dans les régions de Dosso et Tahoua à travers la mise en place des matériels de froid ;
- les Collectivités territoriales pour le paiement de la redevance de 10 FCFA par UBT vaccinée.

Au niveau du SPO3.2, les indicateurs ont atteint un niveau d’exécution compris entre 80% et 110%, malgré l’apparition des foyers des maladies aviaires et la récurrence des abattages clandestins. Ces performances résultent des efforts consentis par l’Etat et ses partenaires dans les actions d’intensifications des productions. Toutefois, il faut noter que l’indicateur relatif à la quantité des volailles produites est très en deçà des prévisions. Cette situation est née d’un retard accusé dans la mise à la disposition des fonds pour l’achat des œufs à couvrir au moment de la période indiquée pour la mise en œuvre de l’activité.

Concernant le SPO3.3, relatif à l’amélioration de couverture des besoins en eaux pour les bétails, hormis l’indicateur relatif à la réhabilitation des forages pastoraux qui a enregistré un taux de réalisation de 12,5%, l’ensemble des indicateurs a connu un taux de réalisation compris entre 64% et 750%. Cela est dû à une surestimation de la cible au niveau du PA 2021-2025 de l’I3N.

2.3.2 ANALYSE DE L’EVOLUTION DES INDICATEURS DU PO3

Soit le tableau 9 ci-après :

Tableau 9: Evolution des indicateurs du PO3

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Taux de couverture vaccinale PPCB	78%	54%	63%	80%	74,74%	Courte période d’arrêt de vaccination en raison d’une rupture en vaccin.
Taux de couverture vaccinale PPR	60%	59%	65%	80%	79,69%	Courte période d’arrêt de vaccination en raison d’une rupture en vaccin
Taux de couverture vaccinale Pasteurellose cameline	7%	21%	25%	25%	51,82%	Courte période d’arrêt de vaccination en raison d’une rupture en vaccin PPCB et PPR
Quantité de lait produite par an	466 954	1 600 000	1 583 991	1 500 000	1 660 858	Performance justifiée par les efforts consentis dans des actions d’intensification de la production laitière, notamment avec l’émergence des fermes modernes autour des grands centres urbains
Quantité de viande produite (en tonnes)	128 526	140 000	130 679	150 000	131 555	La cible est légèrement atteinte nonobstant la récurrence des abattages clandestins et l’insuffisance de la méthode d’estimation qui sera revue en 2023.
Nombre d’œufs produits (en unités)	662 252	1 028 520	-	1 500 000	1 199 090	La cible est légèrement atteinte nonobstant quelques foyers de maladies aviaires et l’insuffisance liée à la méthode d’estimation qui sera revue en 2023.
Quantité de volailles produites (Poulets, pintades)	-	-	-	500 000	688	On constate que la cible est loin d’être atteinte, cela est dû à la mobilisation tardive des ressources pour la production des poussins.

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
						Seulement les réalisations de PAM ont été comptabilisées
%, EqPEM réalisés	38,5%	50%	59,24%	60%	38,78%	Le niveau de réalisation en 2022 est en baisse par rapport à l'année 2021 cela s'explique par la longue durée que prend la signature des conventions.
%EqPEM réhabilités	69,8%	80%	56,44%	90%	94,23%	On constate une évolution du niveau de réalisation de cet indicateur en 2022 par rapport à l'année 2021.
Nombre de forages pastoraux réalisés	ND	0	37	0	25	Ces réalisations n'ont pas été programmées, mais elles ont été exécutées grâce à l'appui des partenaires.
Nombre de forages pastoraux réhabilités	60	70	12	80	10	Les faibles taux enregistrés sur les deux (2) années (2021 et 2022) sont dus à une surestimation des cibles au niveau du PA 2021-2025 de l'ISN.
Nombre de puits pastoraux réalisés	ND	5	72	10	78	Le niveau d'évolution de cet indicateur en 2022 est en hausse par rapport à l'année 2021, car des ouvrages réalisés par certains partenaires n'ont pas été programmés
Nombre de puits pastoraux réhabilités	30	40	30	45	60	Le niveau d'exécution de cet indicateur en 2022 est en hausse par rapport à l'année 2021, cela est dû aux interventions d'urgences des partenaires dans certaines localités (Tillabéri, Diffa).

D'une manière générale, l'ensemble des indicateurs ont positivement évolué de 2021 à 2022, mis à part les deux (2) indicateurs relatifs aux « Quantités des volailles produites » et « Nombre des forages pastoraux réhabilités ».

2.3.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 3

Le taux de réalisation financière du Programme est de 168%. Les réalisations financières par sous-programme sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Réalisation financière du PO3

PO/SPO	2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO3.1 Santé Animale et Santé Publique Vétérinaire	5 065	8 834	174	
AO3.1. Amélioration durable de la santé animale	4 499	8 127	181	Une forte mobilisation des partenaires pour accompagner la campagne de vaccination et dans l'amélioration de l'hygiène des produits alimentaires d'origine animale
AO3.2. Amélioration durable de l'hygiène des produits alimentaires d'origine animale	566	707	125	
SPO3.2 Développement et Promotion des Productions Animales	24 053	36 819	153	
AO3.2.1. Accroissement des productions animales	16 231	27 080	167	Pour répondre aux urgences 10 milliards ont été alloués au MEL pour l'achat des aliments bétail en 2022.
AO3.2.2. Développement et renforcement des chaînes de valeurs d'élevage	4 274	5705	133	
AO3.2.3. Aménagement, sécurisation et gestion des parcours pastoraux.	1528	4 034	264	
SPO3.3 Amélioration de la couverture des besoins en eau pour le bétail	170	3 510	2065	
AO3.3.1. Améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'eau pour l'abreuvement du bétail	170	3 510	2064,71	Taux très élevé du fait de la prise en compte des réalisations d'autres partenaires dont programmation non prévue par le MHA
Total PO3	29 288	49 163	168	

Le taux d'exécution financière du PO3 est de 168%. Ce taux élevé s'explique par la sous-estimation de coût de certaines actions du SPO3.2 et du SPO3.3. En effet, à l'issue d'un collectif budgétaire intervenu en fin d'année, le Ministère des Finances a alloué 10 000 000 000 de FCFA pour l'acquisition des aliments pour bétail dans le cadre du Programme d'Urgence Pastorale relatif au SPO3.2.

Au niveau du SPO3.3, la sous-estimation de la prévision est en partie due à la non maîtrise des prévisions financières de certains partenaires hors tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Le tableau ci-dessus fait état d'un taux de réalisation financière de l'ordre de 70,91% avec des taux records de 100% et 114% au niveau de SPO3.2.

Cette situation s'explique par le fait que l'essentiel des activités réalisées ont été financées par les projets sous tutelle en vue d'accélérer l'atteinte de l'objectif 'faim zéro' à l'horizon 2021.

2.4 PROGRAMME OPERATIONNEL 4 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS FORESTIERES ET HALIEUTIQUES

Le PO4 : « Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques » est l'un des quatre (04) PO du Programme Stratégique (PS) 1 intitulé : « Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues ». Le PO 4 ambitionne de contribuer à l'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques à travers la restauration de la base productive et l'accroissement des productions forestières et halieutiques.

Objectif Général

L'objectif global du PO 4 est d'assurer la durabilité de la base productive de l'agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes.

Objectifs Spécifiques

- Assurer la gestion durable des terres et de la biodiversité ;
- Accroître les productions forestières et halieutiques ;
- Renforcer la résilience aux changements climatiques et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Résultats attendus

- la gestion durable des terres et de la biodiversité est assurée ;
- les productions forestières et halieutiques sont accrues ;
- la résilience des communautés face aux changements climatiques est renforcée ;
- le cadre de vie des populations est amélioré

2.4.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 4

Le taux d'exécution physique du PO4 est de 63%. Les réalisations physiques des indicateurs est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 11: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 4

Indicateurs	2022		Taux de réalisation (%)	Commentaire
	Prévision	Réalisation		
SPO 4.1 : Gestion durable des terres et de la biodiversité :				
Nombre d'hectares des terres agricoles traitées	35 000	22 825	65	
Nombre d'hectares des terres pastorales traitées	26 500	17 119	65	
Nombre d'hectares des terres sylvicoles traitées	26 500	17 119	65	
Nombre d'hectares de terres d'anciens sites récupérés entretenus	40 000	750	2	
Nombre d'hectares des dunes traitées	40 000	6 313	16	

Nombre d'hectares des terres débarrassées des plantes envahissantes terrestres	10 000	9 483	95	
Longueur de bandes pare- feu réalisées	25 000	32 912	132	
SPO 4.2. Augmentation des productions forestières et halieutiques				
Nombre d'hectares de RNA réalisés	150 000	240 147	160	
Quantité de Moringa produite	150 000	60 530	40	
Quantité de gomme produite	4 000	306	8	
Quantité de miel produite	30 000	57 627	192	
Nombre de plants forestiers produits	12 000 000	11 850 534	99	
Nombre de mares et retenues d'eau empoissonnées	150	66	44	
Nombre d'hectares des plans et cours d'eau faucardés	2 000	1 150	58	
Quantité de poisson produite	55 000	47 552	86	
SPO 4.3. Renforcement de la résilience aux changements climatiques et amélioration du cadre de vie des populations				
Quantité de déchets solides municipaux collectés	145 000	38 533	27	
Quantité de déchets plastiques collectés et transformés	500	3 441	688	

Au titre de l'année 2022, tous les 17 indicateurs du PO4 ont connu des réalisations avec des taux variant de 2 à plus de 100%. On observe 4 indicateurs qui ont enregistré des performances atypiques (Plus de 100%). Sept (07) autres indicateurs ont des performances comprises entre 50% et 100%. Cette situation s'explique d'une part, par les efforts de collecte des données, mais aussi, par l'engouement des partenaires au tour de ces activités.

Toutefois, 6 indicateurs ont des performances inférieures à 50%. Ces faibles résultats sont dus essentiellement aux difficultés de collecte des données, notamment, la production de la gomme et la collecte des déchets solides municipaux, dont les réalités dépassent de loin ceux qui sont rapportés.

2.4.2 EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 4

L'évolution des indicateurs du PO.4 sur la période 2021-2022 se présente dans le tableau ci-après :

Tableau 12: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 4

Indicateurs	Unités	Références 2020	2021		2022		Commentaires
			Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	
SPO 4.1 : Gestion durable des terres et de la biodiversité							
Nombre d'hectares des terres agricoles traitées	ha	18 726	10 000	15 289	35 000	22 825	
Nombre d'hectares des terres pastorales traitées	ha	14 044	10 000	11 467	26 500	17 119	
Nombre d'hectares des terres sylvicoles traitées	ha	14 044	10 000	11 467	26 500	17 119	
Nombre d'hectares de terres d'anciens sites récupérés entretenus	ha	0	39 998	0	40 000	750	En 2021, la performance de l'indicateur est nulle et en 2022, elle est restée faible en 2022. Cela est dû à une insuffisance de financement de l'activité.
Nombre d'hectares des dunes traitées	ha	3 959	28 455	4 610	40 000	6 313	
Nombre d'hectares des terres débarrassées des plantes envahissantes terrestres	ha	7 310	10 000	8 839	10 000	9 483	
Longueur de bandes pare- feu réalisées	kml	21 809	25 000	31 050	25 000	32 912	On observe que les réalisations de 2021 et 2022 ont largement

Indicateurs	Unités	Références 2020	2021		2022		Commentaires
			Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	
							dépassé les prévisions du fait que l'activité bénéficie d'un fort engouement des partenaires techniques et financiers.
SPO 4.2. Augmentation des productions forestières et halieutiques							
Nombre d'hectares de RNA réalisés	ha	92 992	150 000	108 822	150 000	240 147	
Quantité de moringa produite en tonne	tonne	58 185	150 000	69 979	150 000	60 530	Les faibles quantités enregistrées sont dues aux difficultés de collecte et de remontée des données.
Quantité de gomme produite	tonne	46	4 000	134	4 000	306	Les faibles quantités enregistrées sont dues aux difficultés de collecte et de remontée des données.
Quantité de miel produite	litre	20 940	30 000	46 944	30 000	57 627	
Nombre de plants forestiers produits	Plant	11 398 614	12 000 000	10 710 569	12 000 000	11 850 534	
Nombre de mares et retenues d'eau empoissonnées	Nombre	94	150	51	150	66	Les faibles réalisations en matière d'empoisonnement des mares sont dues à une insuffisance de financement.
Nombre d'hectares des plans et cours d'eau faucardés	ha	746	2 000	953	2 000	1 150	
Quantité de poisson produite en tonne	tonne	46 002	55 000	47 200	55 000	47 552	
SPO 4.3. Renforcement de la résilience aux changements climatiques et amélioration du cadre de vie des populations							
Quantité de déchets solides municipaux collectés	tonne	350 822	140 000	2 408	145 000	38 533	
Quantité de déchets plastiques collectés et transformés	tonne	9 240	250	72 369	500	3 441	Les réalisations dépassent les prévisions car ces dernières ont été sous estimées.

Il ressort de l'analyse du tableau 3 que l'ensemble des indicateurs ont enregistré en 2022 des réalisations supérieures à celles de 2021. Seul l'indicateur sur la production du moringa fait exception à cause de difficultés liées à la collecte des données qui exige des enquêtes cadres.

2.4.3 SITUATION DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 4

L'exécution financière du PO4 est 30,31%. La situation des réalisations financières est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 13: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 4

PO/SPO	2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO 4.1 : Gestion durable des terres et de la biodiversité	45 804	14 850,12	32,42	
SPO 4.2. Augmentation des productions forestières et halieutiques	11 240	4 038, 156	35,92	
SPO 4.3. Renforcement de la résilience aux changements climatiques et amélioration du cadre de vie des populations	7 626	715,173	9,37	
Total PO4	64 670	19 603,445	30,31	

L'analyse du tableau ci-dessus montre que globalement sur une prévision de 64,670 milliards, il a été réalisé 19,6034 milliards, soit un taux de réalisation financière de 30,31%. Ce taux renferme des disparités entre les SPO 4.1, SPO 4.2, SPO 4.3 avec respectivement 32,42%, 35,92%, 9,37%. Ces écarts s'expliquent par le faible financement du PO4 au titre de l'année 2022.

2.5 PROGRAMME OPERATIONNEL 5 : AUGMENTATION DES PRODUCTIONS ISSUES DE LA TRANSFORMATION (ARTISANALE ET AGROINDUSTRIELLE) DES PRODUITS LOCAUX

Le Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes participe à la mise en œuvre du Programme Stratégique (PS) 2 : « *Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires* » et assure la Maîtrise d'Ouvrage du programme opérationnel 5 « *augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agro-industrielle) des produits locaux* ».

Objectif Général

L'objectif global du PO5 est d'accroître les productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits ASPH locaux.

Objectifs spécifiques

- Mettre à niveau les unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- Créer de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- Promouvoir la qualité et le label nigérien.

Résultats Attendus

- Les unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont mises à niveau ;
- Des nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont créées ;
- La qualité et le label nigérien sont promus.

2.5.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 5

Le taux de réalisation physique du PO5 est de 38%. La situation des réalisations des indicateurs physiques est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Réalisations physiques du Programme Opérationnel 5

Indicateurs	Unité	2022		Taux de réalisation (%)	Commentaires
		Prévisions	Réalisation		
SPO5.1 : Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques					
Nombre d'études diagnostiques des unités industrielles réalisées	Nombre	10	8	80	
Nombre de plans de mise à niveau des unités industrielles élaborés	Nombre	10	8	80	
Nombre de plans de mise à niveau des unités industrielles mis en œuvre	Nombre	10	0	0	Aucun plan élaboré n'est mis à œuvre par manque de financement.
Nombre de tanneries modernes appuyées	Nombre	1	2	200	Il s'agit de deux tanneries modernes de Zinder et de Maradi qui ont été accompagnées dans la mise en place des Systèmes Qualité dans le cadre du PCAO (vérification du niveau d'implémentation des fiches de contrôle interne)
Nombre d'unités de transformation du sésame équipées en petits matériels d'emballage	Nombre	1	0	0	Les unités de transformation de sésame étaient initialement appuyées par l'UMOCIR et à la fin du projet nous remarquons la non appropriation de l'Etat pour la continuité de ces activités
SPO5.2 : Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques					
Nombre d'usines de fabrication de tomate concentrée créées	Nombre	-	-	-	Pas de prévision.
Nombre d'usines d'industrie sucrière créées	Nombre	-	-	-	
Nombre d'abattoirs modernes construits	Nombre	1	1	100	Il s'agit de la construction d'un (01) abattoir à Tibiri.
Nombre d'usines de fabrication d'emballage créées	Nombre	-	0	-	
Nombre d'unités de transformation des PFNL créées	Nombre	-	58	-	Initialement il n'y a pas eu de prévision pour cette activité, cependant cinq (05) unités industrielles et cinquante-huit (58) artisanales dont 46 unités de transformation du moringa ont été créées.
Nombre d'unités de transformation de moringa créées	Nombre	1	51	460	La création de cinquante une (51) unités de transformation de moringa dont cinq (5) grâce aux efforts des PTFs et du secteur privé.
Nombre de projets "une région, une industrie" mis en œuvre	Nombre	4	0	0	Il est prévu en 2023, dans le cadre du projet "une région, une industrie" sur fond propre une étude de pré-faisabilité pour la mise en place d'unités industrielles dans les filières porteuses dans chaque région et aussi étude de faisabilité de la Zone Economique Spéciale de Niamey.
Nombre de comptoirs de gomme arabique équipés	Nombre	1	0	0	
Nombre d'étuveuses de riz acquises	Nombre	100	30	33,33	
Nombre d'unités de transformation des filières et chaînes de valeurs agricoles prioritaires	Nombre	100	55	58	Nous n'avons pas pu capter le nombre d'unités de transformation dans la filière Riz.
SPO5.3 : Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité					
Nombre de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques certifiés	Nombre	1	6	600	Ce résultat est le fruit de la participation du HC3N pour aider l'ANMC à identifier les produits éligibles, et de la sensibilisation des transformateurs pour améliorer leur produit et aller vers la certification.

Nombre de normes élaborées	Nombre	50	14	28	Cette contre-performance est due à l'effet post covid qui a ralenti les activités des comités techniques de normalisation.
Nombre de programmes de vérification des produits locaux mis en œuvre	Nombre	15	9	60	Sur une prévision de 15 programmes, l'ANMC a élaboré dix programmes opérationnels disponibles dont neuf sont déjà mis en œuvre. En fonction des demandes de certification, le nombre de programmes peut augmenter
Nombre d'inspections de conformité des produits en vente sur le marché réalisées	Nombre	5	0	0	Aucun produit local n'a été sujet d'inspection, cependant un mécanisme est mis en place afin de mieux organiser ces activités. Les activités des sensibilisations des parties prenantes sont en cours.
Nombre de Prix Nigérien de la Qualité organisés	Nombre	1	0	0	Activité non programmée dans la feuille de route de l'ANMC, car elle se tient tous les deux ans.
Nombre d'opérateurs formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication	Nombre	100	220	220	Ce taux de réalisation dû à une sous-estimation des prévisions lors de la programmation du PA 2021-2025.
Nombre de postes de contrôle vétérinaires construits	Nombre	3	0	0	

Il faut noter que quatre (4) indicateurs ont enregistré des performances atypiques (Plus de 100%). Cinq (05) autres indicateurs ont des performances comprises entre 50% et 100%. Toutefois, 9 indicateurs ont des performances inférieures à 50%. Ces faibles résultats sont dus essentiellement aux difficultés de collecte des données.

SPO5.1 « Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques »

L'analyse des informations collectées dans le tableau ci-dessus, montre que selon les prévisions 2022 du SPO5.1 pour l'activité de mise à niveau, huit (08) entreprises ont bénéficié de diagnostics ayant abouti à l'élaboration de huit (08) plans de mise à niveau. Faute de moyen financier, aucun plan n'a été mis en œuvre. Sur cinq (05) indicateurs, un (01) seul a enregistré un taux de réalisation de plus de 100%. Il s'agit du "nombre de tanneries modernes appuyées", dont les réalisations concernent les appuis de l'ANMC à deux (02) tanneries modernes dans la mise en place des Systèmes Qualité, et l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UMOCIR) en équipements. Il faut noter que cinq (05) tanneries semi-modernes ont été appuyées par l'ANMC (renforcement de capacité).

SPO5.2 « Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques »

En ce qui concerne ce sous-programme, les réalisations enregistrées sont :

(i) l'acquisition de trente (30) d'étuveuses de riz, sur cent (100) prévue, soit un taux de réalisation de 33.33%;(ii) la construction d'un (01) abattoir à Tibiri pour une prévision d'un (01), soit un taux de 100%; (iii) la création de soixante-trois (63) unités de transformation des PFNL dont cinq (05) industrielles et cinquante-huit (58) artisanales ; (iv) la création de cinquante une (51) unités de transformation de moringa dont cinq (5) unités industrielles pour une prévision d'une (01) unité, soit un taux de réalisation 510%.

SPO5.3 « Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité »

S'agissant de ce sous-programme, les réalisations ci-après sont enregistrées :

- la certification de six (06) produits sur un (01) prévu, soit un taux de réalisation de 600%. Ce résultat est le fruit de la participation de HC3N pour aider l'ANMC à identifier les produits éligibles, et de la sensibilisation des transformateurs pour améliorer leur produit et aller vers la certification ;
- l'élaboration de quatorze (14) normes sur 50 prévues, soit 28%. Cette contre-performance est due à l'effet post COVID qui a ralenti les activités des comités techniques de normalisation ;

- la mise en œuvre de neuf (9) programmes de vérification des produits locaux sur 15 prévus, soit 60% de réalisation. L'ANMC a élaboré dix programmes opérationnels de certification de produits locaux dont neuf sont déjà mis en œuvre. Aussi il faut noter que le nombre de programmes peut augmenter en fonction des demandes de certification ;
- Aucun produit local n'a été sujet d'inspection, cependant un mécanisme est mis en place afin de mieux organiser ces activités. Les activités de sensibilisation des parties prenantes sont en cours.

Par ailleurs, il faut noter que deux produits nigériens ont bénéficié de la protection par le régime de l'Indication Géographique (IG). Il s'agit de l'Oignon Violet de Galmi et du Kilichi du Niger. Deux autres produits ont été protégés par le régime de la marque collective : le fromage de Toukounouss et lapeau de la Chèvre Rousse de Maradi. Ces deux labels octroient à nos produits une garantie de qualité et d'origine.

2.5.2 EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 5

Soit le tableau 15 ci-dessous :

Tableau 15: Evolution des indicateurs du P05

Indicateurs	Valeur de Reference 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur Atteinte	Valeur cible	Valeur Atteinte	
SPO5.1 : Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques						
Nombre d'études diagnostiques des unités industrielles réalisées	9	8	14	10	8	
Nombre de plans de mise à niveau des unités industrielles élaborés	6	8	15	10	8	
Nombre de plans de mise à niveau des unités industrielles mis en œuvre	5	8	0	10	0	
Nombre de tanneries modernes appuyées	0	1	2	1	2	
Nombre d'unités de transformation du sésame équipées en petits matériels d'emballage	0	3	0	1	0	
SPO5.2 : Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques						
Nombre d'usines de fabrication de tomate concentrée créées	0	0	1	0	0	. Le résultat de 2021 relatif à la création des unités de transformation est dû aux efforts du secteur privé. Ainsi, ce dernier doit d'une part poursuivre ses efforts et d'autre part l'Etat doit l'accompagner
Nombre d'usines d'industrie sucrière créées	0	0	1	0	0	
Nombre d'abattoirs modernes construits	0	1	0	1	1	
Nombre d'usines d'emballage créées	0	0	1	0	0	
Nombre d'unités de transformation des PFNL créées		0	0	-	63	Une tendance à la hausse est constatée dans la création des unités de transformation des PFNL et spécifiquement le Moringa qui s'explique par l'effort déployé par les partenaires techniques et financiers et le secteur privé. Ces efforts doivent être encouragés par l'Etat et poursuivis par le secteur privé.
Nombre d'unités de transformation de moringa créées		1	2	1	51	
Nombre de projets "une région, une industrie" mis en œuvre	0	4	0	4	0	La tendance est nulle sur la période de mise en œuvre du "projet une région, une industrie". Comme tout projet structurant, ce projet demande énormément des ressources. Pour corriger cette tendance, l'Etat doit impérativement mener

						des études de faisabilité. Les résultats seront le tremplin pour la mise en œuvre de ce projet de grande envergure.
Nombre de comptoirs de gomme arabique équipés		-	-	1	0	
Nombre d'étuveuses de riz acquises		100	0	100	30	
Nombre d'unités de transformation des filières et chaînes de valeurs agricoles prioritaires		-	-	100	58	
SPO5.3 : Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité						
Nombre de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques certifiés	7	0	101	1	6	Les fortes réalisations en certification sont dues à l'appui de HC3N en 2021. L'activité de certification des produits ASPH se fait à la demande du client, cela explique l'écart entre les années. L'ANMC doit continuer les efforts de sensibilisation et une subvention à la certification est nécessaire.
Nombre de normes élaborées	17	50	0	50	17	
Nombre de programmes de vérification des produits locaux mis en œuvre		15	0	15	9	
Nombre d'inspections de conformité des produits en vente sur le marché réalisées	1	2	30	5	0	
Nombre de Prix Nigérien de la Qualité organisés		-	0	1	0	
Nombre d'opérateurs formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication		-	3	100	220	Appui du FOPAT en 2022.
Nombre de postes de contrôle vétérinaires construits		1	0	3	0	

SPO5.1 : Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Au niveau de ce sous-programme, nous remarquons des écarts négatifs dans l'activité de mise à niveau, cette tendance est due à l'insuffisance des ressources allouées en 2022 pour pouvoir mener pleinement ces activités. La mise à niveau est une activité qui demande énormément de ressources, l'Etat doit y mettre les moyens nécessaires. Quant aux unités de transformation de sésame, elles étaient initialement appuyées par l'UMOCIR et à la fin du projet nous remarquons la non appropriation de l'Etat de ces activités.

SPO5.2 : Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Une tendance à la hausse est constatée dans la création des unités de transformation des PFNL et spécifiquement le Moringa qui s'explique par l'effort déployé par les partenaires techniques et financiers et le secteur privé. Ces efforts doivent être encouragés par l'Etat et poursuivis par le secteur privé.

La tendance est nulle sur la période de mise en œuvre du "projet une région, une industrie". Comme tout projet structurant, ce projet demande énormément des ressources. Pour corriger cette tendance, l'Etat doit impérativement mener des études de faisabilité. Les résultats seront le tremplin pour la mise en œuvre de ce projet de grande envergure.

SPO5.3 : Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité

Les nombreuses réalisations en certification sont enregistrées grâce à l'appui de HC3N en 2021. L'activité de certification des produits ASPH se fait à la demande du client, cela explique l'écart entre les années. L'Agence Nationale de la Métrologie et de la Certification (ANMC) doit continuer les efforts de sensibilisation et une subvention à la certification est nécessaire pour soutenir la promotion de la qualité et de la marque Nigérienne.

2.5.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 5

L'exécution financière du PO5 est de 189%. Les réalisations financières par sous-programme sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16: Réalisations Financières du Programme Opérationnel 5

PO/SPO	2022 (Millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO5.1 Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro- sylvo-pastoraux et halieutiques	1 370	31,15388	2,27	
Accompagnement des unités industrielles en appui conseil (technique, juridique et fiscale)	1 370	31,15388	2,27	Ce très faible taux de réalisation est dû à la non réalisation de l'activité de mis en œuvre des plans de mise à niveau qui constitue une grande partie du budget.
Mise en place des facilités fiscales et financières pour la promotion des unités/industries de transformation des produits ASP/H	PM	-		
SPO5.2 Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo- pastoraux et halieutiques	22 865	47 470	207,61	
Accroissement de la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour la transformation	21 206	23 332	110,03	Seule la construction d'un 01 abattoir a été prévue et réalisée. Il faut noter que le budget réel de cette activité a dépassé le budget de prévision.
Promotion de l'économie verte et la valorisation des produits forestiers non-ligneux	310	354	114,11	Cela s'explique par la création des unités industrielles et artisanales de transformation des PFNL et spécifiquement le Moringa.
Promotion des filières et chaînes de valeur agricoles	1349	23 784	1763,09	Ce taux de réalisation s'explique d'une part par la construction de l'abattoir de Tibiri qui représente 1729 % et d'autre à une mauvaise prévision (sous-estimé) lors de la programmation.
SPO5.3 Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité	984	200,637	20,39	
Promotion de l'infrastructure qualité des produits transformés	893	114,5	12,82	A la revue de ce document, il a été relevé que le coût unitaire de la certification d'un produit est de cinq millions (5 000 000) de FCFA au lieu de cinq cent millions (500 000 000) constaté dans le PA 2021-2025. Cette erreur biaise le taux de réalisation financière de l'activité.
Amélioration durable de l'hygiène et les mesures sanitaires des produits alimentaires d'origine animale et végétale	91	86,137	95	Pour une réalisation physique de 220%, nous constatons un taux de réalisation financière de 95%, cette contradiction est due à surévaluation des prévisions.
Total PO5	25 219	47 702	189	

Les réalisations financières du Programme Opérationnel 5 pour l'exercice 2022 montre que sur une prévision de vingt-cinq milliard deux cent dix-neuf million (25 219 000 000 F CFA) en 2022, quarante-sept milliard sept cent deux million (47 702 000 000 F CFA) ont été exécutés, soit un taux de réalisation de 189%.

SPO5.1 Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro- sylvo-pastoraux et halieutiques

Le taux de réalisations de ce sous-programme se confond à celui de l'action et est de 2,27%. Ce très faible taux de réalisation est dû à la non réalisation de l'activité de mise en œuvre des plans de mise à niveau qui constitue une grande partie du budget.

SPO5.2 Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo- pastoraux et halieutiques

Globalement, le SPO5.2 réalise un très fort taux (103,62%), cela est dû à l'activité de construction d'abattoir de Tibiri qui, à elle seule représente plus de 90% du budget de programme.

SPO5.3 Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité

Globalement le taux de réalisation est de 20,39 %, ce taux a été biaisé par la surestimation des prévisions lors de la programmation.

2.6 PROGRAMME OPERATIONNEL 6 : PROMOTION DE LA COMPETITIVITE ET DE LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS ISSUS DE LA TRANSFORMATION (ARTISANALE ET AGROINDUSTRIELLE) SUR LES MARCHES INTERIEURS ET EXTERIEURS

Le Ministère du Commerce (MC) est chargé, en relation avec les autres Ministères concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière de commerce, de lutte contre la vie chère et de promotion du secteur privé, conformément aux orientations définies par le Gouvernement.

De ce fait, il participe à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 mise en œuvre à travers des Plans quinquennaux de Développement Economique et Social (PDES) notamment le nouveau PDES 2022-2026 qui inclut le Plan d'Action 2021-2025 de l'initiative 3N «**les Nigériens Nourrissent les Nigériens**».

Ainsi, le Ministère du Commerce assure la maîtrise d'ouvrage du Programme Opérationnel (PO6) intitulé : « **Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issus de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits Agro-Sylvo Pastoraux et Halieutiques (ASPH) locaux sur les marchés intérieurs et extérieurs** ».

Objectif Général

L'objectif global du PO6 est d'améliorer l'accessibilité des produits ASPH issus de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Objectifs spécifiques

- Développer les infrastructures des marchés des produits des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- Améliorer l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs) ;
- Développer la préférence nationale et les achats institutionnels des produits locaux ;
- Coordonner et renforcer les capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Résultats attendus

- Les infrastructures des marchés des produits des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont développées ;
- L'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs) est améliorée ;
- La préférence nationale et des achats institutionnels des produits locaux est développée ;
- La coordination et les capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont renforcées.

2.6.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 6

Le taux d'exécution physique du PO6 est de 60%. Le tableau ci-dessous présente les réalisations physiques des indicateurs :

Tableau 17: situation des réalisations physiques du PO6

Logique d'intervention	Réalizations 2022		Taux de réalisation (%)	Commentaire
	Prévision	Réalisation		
SPO6.1 : développement des infrastructures des marchés des produits des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques				
Nombre de comptoirs de commercialisation de cuirs et peaux construits	2	0	0	
Nombre de centres de Collecte primaire des cuirs et peaux/ASPH construits	2	10	500	Il s'agit de 2 Centres construits dans la région de Maradi (à Angoumbara et Atantané) par le ProDAF, 3 dans la région de Diffa (1 centre de collecte de Bétail à Djajéri, 2 centres de collecte de Céréales à N'guelkolo et MalamBlamari) par le ProDAF et 5 centres de collecte de lait construits par le PRESI-BACT dans la région de Zinder.
Nombre de comptoirs/aires de commercialisation des produits agricoles construits	1	4	400	dont 1 à Tessaoua, 1 à Gothèye et 1 à Zinder construits par l'UMOCIR dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de la filière sésame au Niger ; 1 autre a été construit par le ProDAF à Mirriah dans la région de Zinder
Nombre de magasins de stockage des produits agricoles construits	2	2	100	Dosso et à Tahoua par l'UMOCIR dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de la filière sésame au Niger
Nombre de marchés construits	10	2	20	Il s'agit de 2 marchés de demi-gros construits par le ProDAF à Tchadoua et à Mayahi dans la région de Maradi. Par ailleurs, il faut noter la réhabilitation d'un marché de produits ASPH dans la région de Maradi.
SPO6.2 : Amélioration de l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs)				
Pistes à vocation économique construites (Km linéaire)	905	288,67	31,90	
Nombre d'acteurs de la transformation des produits animaux formés	160	395	246,88	395 acteurs (bouchers, collecteurs, tanneurs et artisans) dont 57 femmes formés dans le cadre de la mise en œuvre du PCAO par le CMCAN et l'ANMC sur financement de l'UE.
Nombre de structures interprofessionnelles équipées en bétailières	1	1	100	Il s'agit de la réalisation du projet PIMELAN au profit de la coopérative des éleveurs sélectionneurs d'Abalak
Nombre d'abattoirs/ interprofessions équipés en matériels de transport des produits animaux	2	0	0	On note par ailleurs la réhabilitation de 3 abattoirs par la Commune Urbaine de Diffa à travers le fonds Covid pour un coût global de 14 000 000 FCFA.
Nombre de plateformes de e-commerce des produits ASPH et dérivés appuyées	10	1	10	Il s'agit d'un accompagnement pour le lancement de la plateforme de e-commerce Kahabou de la Banque Agricole du Niger dont la cérémonie officielle de lancement a eu lieu en août 2022.
SPO6.3 : Développement de la préférence nationale et des achats institutionnels des produits locaux				
Nombre d'achats des produits locaux ASPH	1	0	0	Le contrat de performance entre l'Etat et OPVN n'a pas été renouvelé
Nombre de campagnes du "consommer local" organisées	1	1	100	Il s'agit de la campagne du "consommer local" organisé au cours du mois d'octobre 2022
Nombre de participations aux foires des produits ASPH	5	20	400	Il s'agit : du FONAF pour la promotion de l'entreprenariat des femmes et des jeunes à Dosso, du SAFEM, de 2 foires organisées dans la région d'Agadez, d'une foire organisée à Maradi, d'une foire organisée dans la région

				de Tahoua sur financement de SNV/FPI/Oxfam, de la foire des produits locaux transformés tenue en marge de la 3ème édition du mois d'Octobre, mois du « consommer local », du SAHEL, de la foire régionale organisée par l'UEMOA pour la promotion des produits locaux transformés, de la 1ère édition du Hackathon « cuirs innov 2022 » au Niger dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pour la compétitivité en Afrique de l'Ouest (PCAO)-volet Niger pour les Cuirs et Peaux, de 2 foires organisées respectivement par les projets JEEN-PFI et CIPMEN dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Maradi et d'une foire des petits ruminants organisée par l'USAID YALWA à Tillabéry et des foires appuyées par le HCI3N FINAGRI, MILLE ET UNE FOUFFE, SANEF, 100% Made in Niger, Camp laitier et Journée Mondiale de l'alimentation. Dont une seule foire concerne la participation du Niger à l'Etranger, il s'agit de la foire de Tamanrasset d'Algérie
SPO6.4 : Coordination et renforcement des capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques				
Nombre d'acteurs et leurs cadres formés	50	537	1074	30 femmes et jeunes formés sur le marketing les formalités liées au commerce et la facture certifiée ; 35 acteurs (10 femmes et 25 hommes) formés et sensibilisés sur les opportunités, les enjeux et les défis de la ZLECAf, 37 acteurs (12 femmes et 25 hommes) formés sur la formulation des projets et le montage des plans d'affaires et 35 acteurs (10 femmes et 25 hommes) sur les thématiques de facilitation des échanges par UMOCIR et de 400 acteurs formés par la CCIN.
Nombre de participations aux négociations des accords commerciaux	5	52	1 040	Cette performance peut s'expliquer par le fait que le Niger à travers le Ministère du Commerce a participé à plusieurs réunions de négociations commerciales dont la majeure partie s'est déroulée en Visio-conférences. Les domaines concernés par ces négociations sont : les marchandises, les services, la concurrence, les investissements, la propriété intellectuelle, le commerce des femmes et des jeunes et le commerce électronique
Nombre d'accords commerciaux signés et mis en œuvre	25	5	20	Il s'agit de 3 protocoles finalisés (Protocole sur la concurrence, le protocole sur la propriété intellectuelle et le protocole sur les investissements), deux protocoles sont en cours de négociation à savoir : le protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce et le protocole sur le commerce électronique et deux (2) conventions de partenariat entre la CCIN et les opérateurs économiques Algériens et Tunisiens
Nombre d'agropoles mises en place par filière ASPH	6	0	0	Non réalisée, le processus est en cours avec le programme du Président de la République : une région, une industrie qui est en étude. En outre une assistance technique est mise à la disposition du Ministère par le PNUD Niger pour développer des programmes par filière dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie Nationale ZLECAf. Ces programmes seront arrimés aux pole agroindustriel mis en place.

Globalement, sur les 17 activités prévues pour le PO6 au titre de l'année 2022, 13 ont connu de réalisation, soit un taux global des réalisations physiques de 76,47 %.

En effet, 6 indicateurs sont à plus de 100% des cibles attendues, 3 indicateurs sont à 100% de réalisations et 5 indicateurs sont à moins de 50% de la programmation.

Les écarts entre prévisions et réalisations observés s'expliquent principalement par la faible maîtrise des prévisions et des réalisations de certains Acteurs Non Etatiques intervenant dans le sous-secteur.

2.6.2 EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 6

Le tableau 18 ci-après présente l'évolution des indicateurs du PO6.

Tableau 18: Analyse de l'évolution des indicateurs du P06

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
SPO6.1 : développement des infrastructures des marchés des produits des chaines de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques						
Nombre de comptoirs de commercialisation de cuirs et peaux construits	0	0	0	2	0	Aucune réalisation en 2021 et 2022.
Nombre de centres de Collecte primaire des cuirs et peaux/ASPH construits	0	0	0	2	10	Comparativement à 2021 où la prévision et la réalisation sont nulles, on note en 2022 des réalisations dépassant largement les cibles prévues.
Nombre de comptoirs/aires de commercialisation des produits agricoles construits	0	1	6	1	4	En 2022, les réalisations sont en baisse par rapport à 2021. Toutefois elles sont supérieures aux prévisions en 2021 comme en 2022.
Nombre de magasins de stockage des produits agricoles construits	1	1	16	2	2	//
Nombre de marchés construits	1	5	10	10	2	//
SPO6.2 : Amélioration de l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs)						
Pistes à vocation économique construites (Km linéaire)		667	55	905	288,67	Bien qu'en deçà des prévisions, les réalisations de l'année 2022 ont largement dépassé celles de 2021.
Nombre d'acteurs de la transformation des produits animaux formés		0	ND	160	395	Réalisations 2022 largement supérieurs aux prévisions.
Nombre de structures interprofessionnelles équipées en bétailières		0	0	1	1	Aucune activité programmée en 2021 mais plutôt en 2022 où l'activité est réalisée à 100%.
Nombre d'abattoirs/interprofessions équipés en matériels de transport des produits animaux		0	-	2	-	Aucune réalisation n'a été enregistrée sur la période 2021-2022. Cependant on note la réhabilitation de 3 abattoirs par la Commune Urbaine de Diffa à travers le fonds COVID.
Nombre de plateformes de e-commerce des produits ASPH et dérivés appuyées	2	5	0	10	1	Entre 2021 et 2022, les réalisations sont inférieures aux prévisions. Elles sont néanmoins en hausse sur la période.
SPO6.3 : Développement de la préférence nationale et des achats institutionnels des produits locaux						
Nombre d'achats des produits locaux ASPH	0	0	0	1	0	Aucune réalisation en 2021 et 2022.
Nombre de campagnes du "consommer local" organisées	1	1	1	1	1	Le mois de consommer local est régulièrement célébré.
Nombre de participations aux foires des produits ASPH	1	2	1	5	20	Réalisation 2022 en hausse par rapport à 2021. Ces foires sont essentiellement nationales voire locales.
SPO6.4 : Coordination et renforcement des capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques						
Nombre d'acteurs et leurs cadres formés	198	25	591	50	537	Comparé à 2021, Il ressort une baisse dans les réalisations de 2022.
Nombre de participations aux négociations des accords commerciaux	10	2	50	5	52	Evolution positive des réalisations sur la période 2021-2022 avec des cibles largement dépassées.

Nombre d'accords commerciaux signés et mis en œuvre	ND	10	3	25	5	Les réalisations sont en progressions mais toujours en deçà des prévisions. Les accords sont relatifs aux protocoles de l'accord de la ZLECAf et deux conventions entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger et les opérateurs économiques Tunisiens et Algériens.
Nombre d'agropoles mises en place par filière ASPH	0	1	0	6	0	Aucune réalisation enregistrée sur la période 2021-2022.

Globalement, il ressort entre 2021 et 2022, un taux d'accroissement des réalisations physiques de 44,44% au titre du PO6.

2.6.3 SITUATION DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 6

Le taux d'exécution financière du PO6 est de 41,45%. Les réalisations financières par sous-programme sont présentées dans le tableau 19 ci-dessous.

Tableau 19: situation des réalisations financières du PO6

PO/SPO	2022 (millions FCFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO6.1 : développement des infrastructures des marchés des produits des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques	1250	1963,4	157,07	
AO6.1.1 Facilitation de l'accès aux marchés des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des services	130	1084,9	834,53	Les réalisations financières sont supérieures aux prévisions avec un taux de réalisation de 834,53%.
AO6.1.2 Développement du Commerce intérieur et protection des droits des consommateurs tout en garantissant la libre concurrence	1 120	878,5	78,44	Les réalisations financières inférieures aux prévisions
SPO6.2 : Amélioration de l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs)	41 089	16 140,7	39,28	
AO6.2.1 Facilitation de l'accès aux marchés des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des services	40 825	16 100,9	39,44	Les réalisations sont inférieures aux prévisions avec des taux de réalisations inférieurs à 50%.
AO6.2.2 Développement et renforcement des chaînes de valeur d'élevage	264	39,8	15,06	
SPO6.3 : Développement de la préférence nationale et des achats institutionnels des produits locaux	84	10,2	12,19	
AO6.3.1 Facilitation de l'accès aux marchés des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des services	84	10,2	12,19	Les réalisations sont inférieures aux prévisions avec des taux de réalisations très faibles.
SPO6.4 : Coordination et renforcement des capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	1 399	52,3	3,74	
AO6.4.1 Renforcement des capacités techniques du cadre institutionnel, législatif et réglementaire	1 399	52,3	3,74	Les réalisations sont inférieures aux prévisions avec des taux de réalisations très faibles.
PO6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	43 822	18166,5	41,45	

Du tableau ci-dessus, on note une réalisation financière du PO6 d'environ 18 166,5 millions de FCFA pour une prévision de 43 822 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de seulement 41,45%. Cette faible performance est due pour l'essentiel aux faibles réalisations du *SPO6.2 : Amélioration de l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs)* relativement aux constructions des pistes à vocation économique qui pèsent à plus de 93,7% des prévisions de PO6. En outre, elle s'explique par la faible maîtrise des réalisations des autres acteurs et partenaires du secteur.

2.7 PROGRAMME OPERATIONNEL 7 : AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA GESTION DES CATASTROPHES ET URGENCES HUMANITAIRES

Le Programme Opérationnel 7 « Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires à travers la prévention, la réponse et la coordination », dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le MAH/GC est estimé à 191,383 milliards de francs CFA pour la période 2021-2025.

Objectif Général

L'objectif général du PO.7 est d'améliorer l'efficacité de la prévention, la réponse, la coordination, la gestion des catastrophes et urgences humanitaires.

Objectifs Spécifiques

- Renforcer le cadre institutionnel et la coordination des interventions humanitaires, de gestion des crises et des catastrophes ;
- Améliorer la prévention des crises et catastrophes ;
- Assurer la prise en charge (secours, réponse, relèvement, Nexus UDP) des crises et catastrophes

Résultats Attendus

- Le cadre institutionnel et la coordination des interventions humanitaires, de gestion des crises et des catastrophes sont renforcés ;
- La prévention des crises et catastrophes est améliorée ;
- La prise en charge (secours, réponse, relèvement, Nexus UDP) des crises et catastrophes est assurée.

2.7.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 7

Le taux d'exécution physique du PO7 est de 85%. Les réalisations physiques des indicateurs sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 20: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 7

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SP07.1 : Renforcement du cadre institutionnel et la coordination des interventions humanitaires, de gestion des crises et catastrophes				
Niveau de fonctionnalité des structures de Coordination	65 %	100 %	153,84	
Niveau de fonctionnalité du cadre tripartite de Haut niveau	65 %	100%	153,84	
SP07.2 : Prévention des crises et catastrophes				
Taux annuel de réduction des populations Affectées par les crises des catastrophes	25%	25%	100	
Niveau de fonctionnalité du mécanisme de Transferts sociaux adaptatifs (%)	30%	0%	0	
Niveau de couverture nationale du système D'alerte et de Prévention	45%	45%	100	
SP07.3 : Prise en charge (secours, réponse, relèvement, nexus HDP) des crises et catastrophes				
Niveau de fonctionnalité des Structures de Prise en charge	65%	55%	84,61	
Taux de couverture des personnes assistées	50%	50%	100	
Pourcentage de personnes assistées satisfaites Des réponses fournies	60%	ND		Enquête de satisfaction non réalisé
Taux de mobilisation du financement attendu du volet gestion des catastrophes du Plan de Soutien	62%	95,31%	154	Ce taux s'explique par une forte mobilisation des ressources par l'Etat et ses partenaires
Taux de mobilisation du financement attendu Dans le cadrée l'approche Nexus Humanitaire-	70%	70%	100	

L'examen des indicateurs de réalisation physique du programme opérationnel 7 donne un taux moyen de réalisation global de 106,75 % par rapport au taux prévisionnel de 85 % en 2022. Cette forte performance peut s'expliquer par une conséquente mobilisation des ressources pour le volet « gestion des catastrophes » dans le plan de soutien soit 39 980 623 084 mobilisés sur une prévision de 25 977 498 744(62% du volet catastrophe du plan de soutien).

Le SPO.7.1 donne un taux de réalisation pour les deux indicateurs de 100% sur la base de prévisions faites. Les structures de coordination au niveau du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes notamment les comités de coordination de gestion et de prise en charges des sinistrés d'inondations et des PDI ont fonctionné eu égard à la régularité des réunions de ces cadres de coordination, ainsi que le suivi et la mise en œuvre des activités de prise en charge.

Cependant, il faut noter que la mise en place des directions et services du MAH/GC n'est pas effective au niveau départemental et communal, ce qui ne facilite pas la coordination.

Le SPO 7.2 « Prévention des crises et catastrophes » a un taux moyen de réalisation de 100 % sur un taux moyen prévu de 35% pour les indicateurs que compose le sous-programme opérationnel grâce aux actions de communication et de sensibilisation et la réalisation des infrastructures menées par le MAH/GC pour prévenir les crises et les catastrophes.

La prise en charge des crises et catastrophes donne une situation moyenne de mise en œuvre de 100 % sur un taux moyen prévu de 72 %, ce résultat est dû en partie à une forte mobilisation des ressources au niveau du volet catastrophes du plan de soutien (154%).

2.7.2 EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 7

Soit le tableau ci-dessous :

Tableau 21: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 7

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		COMMENTAIRE
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Niveau de fonctionnalité des structures de Coordination	45%	55 %	70 %	65 %	100 %	
Niveau de fonctionnalité du cadre tripartite de Haut niveau	30%	50 %	60 %	65 %	100%	
Taux annuel de réduction des populations Affectées par les crises des catastrophes	20%	22 %	24 %	25%	100 %	
Niveau de fonctionnalité du mécanisme de Transferts sociaux adaptatifs (%)	0%	0 %	0 %	30%	0%	Jusqu'ici le MAH/GC n'a pas commencer à faire les transferts sociaux adaptatifs
Niveau de couverture nationale du système D'alerte et de Prévention	15%	30 %	45%	45%	100%	
Niveau de fonctionnalité des Structures de Prise en charge	40%	55 %	60 %	65%	100%	
Taux de couverture des personnes assistées	35%	40 %	45 %	50%	100%	
Pourcentage de personnes assistées satisfaites Des réponses fournies	50%	55 %	-	60 %	-	Enquête de satisfaction non réalisée
Taux de mobilisation du financement attendu du volet gestion des catastrophes du Plan de Soutien	60%	60 %	71 %	62 %	95,31%	Ce taux s'explique par une forte mobilisation des ressources par l'Etat et ses partenaires en 2022

Taux de mobilisation du financement attendu Dans le cadre de l'approche Nexus Humanitaire- Développement-Paix	60%	65 %	65%	100%	100%	
---	-----	------	-----	------	------	--

L'analyse de l'évolution des indicateurs du programme opérationnel 7 donne une évolution du taux d'exécution physique du programme de 10 points par rapport à la mise en œuvre du programme en 2021.

De manière générale, on observe une tendance évolutive des taux de réalisation, ainsi, sept (7) indicateurs ont enregistré des taux de 100%, un seul indicateur avec 0 %, cela est dû à la non effectivité du transfert sociaux adaptatifs au Ministère et deux indicateurs qui n'ont pas encore été renseignés en raison de la non évaluation de ces derniers.

2.7.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 7

Le taux de réalisation financière du PO7 est 109,8%. Les réalisations financières par sous-programme sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22: Réalisations financières du Programme Opérationnel 7

PO/SPO	Réalizations 2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
PO7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires.				
SPO7.1 : Renforcement du cadre institutionnel et la coordination des interventions humanitaires, de gestion des crises et catastrophes	455	1 051,21	231	
AO11 : Renforcement de l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes opérationnels	455	1 051,21	231	Cette action a un taux de réalisation exceptionnel à cause des ressources additionnelles dont le ministère a bénéficié pour le retour des PDI de la région de Diffa
SPO7. 2 Prévention des crises et Catastrophes	1 672	82,06	4,9	
AO21 : Renforcement des mécanismes de prévention, d'alertes aux catastrophes et de transferts sociaux adaptatifs	1 672	82,06	4,9	Ce taux ne représente que la part du budget de l'Etat
SPO7-3. Prise en charge (secours, réponse, relèvement, nexus HDP) des crises et catastrophes	35 470	40 180,62	113,2	
AO31 : Amélioration de l'efficacité du dispositif et des réponses apportées en situation d'urgences humanitaire	31 790	40 055,62	126	
AO32 : Appui au relèvement et au renforcement de la résilience des communautés affectées par les crises et catastrophes	2 080	85	4,09	
AO33 : Appui au Nexus Humanitaire - Développement – Paix	1 600	40	2,5	
Total PO	37 597	41 313,90	109,8	

L'analyse des réalisations financières du PO7 indique un taux global de réalisation de 109,8 %. Ce taux est calculé sur la base des prévisions du programme PO7 et s'explique par la prise en compte des contributions de l'Etat et ses partenaires dans la gestion des crises.

2.8 PROGRAMME OPERATIONNEL 8 : PREVENTION ET GESTION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE, NUTRITIONNELLE ET PASTORALE

La maîtrise d'ouvrage du Programme Opérationnel 8 est assurée par le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire (DNP-GCA) du Cabinet de Premier Ministre.

Objectif Général

L'objectif global de contribuer à l'amélioration de la résilience et au relèvement précoce des populations vulnérables à travers l'anticipation, la prévention, l'atténuation et la gestion de la sécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle les affectants.

Objectifs spécifiques

- Assurer la coordination et le pilotage des mécanismes de prévention, d'anticipation, d'atténuation et des réponses à l'IANP affectant les populations vulnérables ;
- Assurer la veille, le suivi et l'analyse de la vulnérabilité à l'IANP ainsi que l'anticipation et l'alerte à la survenance des crises alimentaires, pastorales, nutritionnelles et autres catastrophes ;
- Apporter de mesures d'atténuation des réponses et de relèvement précoce à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle conjoncturelle (saisonniers et résultant des chocs soudains) ;
- Mettre en place et gérer un système durable de filets sociaux adaptatifs en vue de contribuer à la réduction de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Résultats attendus

- La coordination et le pilotage des mécanismes de prévention, d'anticipation, d'atténuation et de réponses à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle affectant les populations vulnérables sont assurés ;
- La veille, le suivi et l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale ainsi que l'anticipation et l'alerte à la survenance des crises alimentaires, pastorales, nutritionnelles et autres catastrophes sont assurées ;
- Les mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle conjoncturelle (saisonniers et résultant des chocs soudains) sont apportées ;
- Un système durable de filets sociaux adaptatifs en vue de contribuer à la réduction de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est mis en place et géré.

2.8.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 8

Le taux d'exécution physique du PO8 est de 74%. Les réalisations physiques des indicateurs sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 8

Indicateurs	2022			Commentaires
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	
SPO8.1 : Mobilisation des ressources et coordination de la prévention, alerte et réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale				
Niveau de fonctionnalité des structures du DNP-GCA	65%	71%	109	Les instances ont bien fonctionné vu l'ampleur de la crise à gérer
Niveau de fonctionnalité des instances de concertation et de coordination	80%	71%	89	

Taux de réalisations physiques	89%	79%	89	Mobilisation record des stocks nationaux de sécurité et d'urgence, et un taux des personnes vulnérables atteints
Taux de mobilisation des ressources Budgétaires	80%	79%	99	
Pourcentage des ressources du DNPCCA mobilisées à temps sur le Budget National	65%	44%	68	

SPO8.2 : Veille, suivi et analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale

Disponibilité à temps des informations sur la vulnérabilité de ménages à l'ISANP (efficacité du SAP)	Décembre-mars	Décembre-mars	Décembre-mars	
Proportion de mécanismes locaux de suivi (CRPGCCA, CSRPGCCA OSV, SCAP/RU, zones pastorales, zones urbaines, zones d'accès limité par l'insécurité) opérationnels	55%	68%	124	
Niveau d'alignement du DNPCCA aux standards de qualité et de redevabilité humanitaire	90%	54%	60	Cet indicateur a été calculé sur la base d'une enquête ayant permis d'apprécier les indicateurs suivants : le délai de la réponse, réception de la ration intégrale, la qualité des vivres reçus, accessibilité des sites de distribution, pertinence des canaux d'information, les mécanismes des plaintes et le niveau de satisfaction globale des bénéficiaires
Nombre d'enquêtes et d'analyses sur la sécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle faites et diffusées à temps	4	3	75	

SPO8.3 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale conjoncturelle

Pourcentage des ménages vulnérables en situation insécurité alimentaire satisfaits des mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'ISANP conjoncturelle	70%	84%	120	
Disponibilité du PS annuel à temps	janv-22	Février		
Pourcentage des ménages vulnérables en situation insécurité alimentaire effectivement couverts par les mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'ISANP conjoncturelle par les outils du DNPCCA	50%	37%	74	
Volume de SNS disponible au mois de décembre de l'année n-1	50 000	22 000	44	
Pourcentage de la quantité de vivres du SNS achetés à travers les achats locaux	35%	0%	0	Il n'y pas eu d'achats locaux en lien avec le déficit céréalier enregistré dans presque toutes les régions
Taux de réalisations financière du PS	70%	89%	127	Forte mobilisation des ressources dur le budget national
Pourcentage de ménages victimes de chocs soudains satisfaits par les réponses de la CCA	20%	58%	290	

SPO8.4 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale chronique

Taux de réalisation : 93%

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté/ en insécurité alimentaire chronique (d'après IPC chronique) couvert par un programme de filets sociaux.	7%	6%	86	Sur 6 800 000 personnes en situation de vulnérabilité chronique, 420 886 sont couvertes par le programme filets sociaux du DNP-GCA
Pourcentage des ménages bénéficiaires d'un programme de filet social ayant amélioré leur score de consommation alimentaire sur les 12 derniers mois.	ND	86%		Il n'y avait pas eu de prévision par absence de résultat d'enquête
Pourcentage d'enrôlement des bénéficiaires des réponses aux chocs soudains dans le système de filets sociaux pluriannuels	100%	100%	100	L'enrôlement se fait dans la base des données du PFSII
Pourcentage de ménages victimes de chocs soudains satisfaits par les réponses de la CFS	ND	ND		Résultats d'enquête, dont elle n'a eu lieu en 2022

De façon globale, le niveau d'exécution physique moyen du programme opérationnel 8 est de 93% et varie selon les différents sous programmes opérationnels.

Il est de 84% pour le SPO8.1 (Mobilisation des ressources et coordination de la prévention, alerte et réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale) et 109% pour le SPO8.3 (Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale). En effet, le fort taux de réalisation du SPO8.3 s'explique par la forte mobilisation des fonds sur le budget national qui était nécessaire pour financer les activités du plan d'urgence et du plan de soutien aux populations vulnérables, de même que la mobilisation des partenaires techniques et financiers.

Au niveau de SPO8.1 le taux de réalisation de 84% se justifie aussi par la forte mobilisation du DNP-GCA dans le cadre des activités du GT Finance et la coordination des acteurs pour la mise en œuvre du Plan de Soutien et du plan d'urgence. Il faut souligner également la forte mobilisation des partenaires dans le cadre de la mise des SPO8.2 et SPO8.4.

2.8.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 8

Le tableau 24 ci-après, présente l'évolution des indicateurs du PO8.

Tableau 24: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 8

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
PO8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale						
SPO8.1: Mobilisation des ressources et coordination de la prévention, alerte et réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale						
Niveau de fonctionnalité des structures du DNP-GCA	ND	60%	65%	65%	71%	
Niveau de fonctionnalité des instances de concertation et de coordination	60%	75%	55%	80%	45%	
Taux de réalisations physiques	85%	87%	65%	89%	79%	
Taux de mobilisation des ressources Budgétaires	70% (2019)	80%	80%	80%	79%	
Pourcentage des ressources du DNP-GCA mobilisées à temps sur le Budget National	45% (2019)	60%	68%	65%	44%	
SPO8.2 : Veille, suivi et analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale						
Disponibilité à temps des informations sur la vulnérabilité de ménages à l'ISANP (efficacité du SAP)	Décembre-mars	Décembre-mars	Décembre-mars	Décembre-mars	Décembre-mars	

Proportion de mécanismes locaux de suivi (CRPGCCA, CSRPGCCA OSV, SCAP/RU, zones pastorales, zones urbaines, zones d'accès limité par l'insécurité) opérationnels	40%	50%	65%	55%	68%	
Niveau d'alignement du DNP-GCA aux standards de qualité et de redevabilité humanitaire	ND	90%	54%	90%	54%	
Nombre d'enquêtes et d'analyses sur la sécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle faites et diffusées à temps	4	4	3	4	3	
SPO8.3 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale conjoncturelle						
Pourcentage des ménages vulnérables en situation insécurité alimentaire satisfaits des mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'ISANP conjoncturelle	38%	60%	82%	70%	84%	
Disponibilité du PS annuel à temps	janv-20	janv-21	févr-21	janv-22	février	
Pourcentage des ménages vulnérables en situation insécurité alimentaire effectivement couverts par les mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'ISANP conjoncturelle par les outils du DNP-GCA	50%	50%	50%	50%	37%	
Volume de SNS disponible au mois de décembre de l'année n-1	40 000	50 000	25 969	50 000	22 000	
Pourcentage de la quantité de vivres dus NS achetés à travers les achats locaux	7%	11%	6%	35%	0%	
Taux de réalisations financière du PS	60%	65%	77%	70%	89%	
Pourcentage de ménages victimes de chocs soudains satisfaits par les réponses de la CCA	ND	20%	23%	20%	58%	
SPO84 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale chronique						
Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté/ en insécurité alimentaire chronique (d'après IPC chronique) couvert par un programme de filets sociaux.	5%	6%	16%	7%	6%	
Pourcentage des ménages bénéficiaires d'un programme de filet social ayant amélioré leur score de consommation alimentaire sur les 12 derniers mois.	ND	ND	86%	ND	86%	Ce sont des résultats d'enquête non prévisible à priori
Pourcentage d'enrôlement des bénéficiaires des réponses aux chocs soudains dans le système de filets sociaux pluriannuels	90%	94%	94%	100%	100%	
Pourcentage de ménages victimes de chocs soudains satisfaits par les réponses de la CFS				ND	ND	

Le tableau ci-après donne l'évolution des indicateurs des PO8 durant les deux (2) années de mise en œuvre du plan d'action 2021-2025 de l'initiative 3N.

Globalement, au niveau du SPO8.1, les taux des réalisations affichent une bonne tendance à l'exception des indicateurs relatifs au Niveau de fonctionnalité des instances de concertation et de coordination et celui du Pourcentage des ressources du DNP-GCA mobilisées à temps sur le Budget National qui ont évolué à la baisse.

Pour le SPO8.2 la tendance est maintenue au niveau des cinq (5) indicateurs cela découle d'une bonne planification des activités de collectes des données et une contribution continue des partenaires à la mise en œuvre de ce sous-programme opérationnel.

Dans le cadre du SPO8.3, on observe une variation dans l'évolution des taux de réalisation ou du niveau de réalisation. Certains ont connu une évolution positive entre 2021 et 2022 par contre d'autres connaissent une régression. Pour le niveau des stocks le niveau atteint est inférieur à celui de 2021 et s'explique par la planification budgétaire pour l'acquisition des stocks en année n-1.

Pour pourcentage de ménage soutenus par les outils du DNP-GCA, la baisse s'explique par l'importance de la cible et des interventions du dispositif qui ont couvert les ménages vulnérables tant pendant la période pré-soudure que durant la soudure. Il y a eu également beaucoup de partenaires qui ont contribué à l'atteinte de la cible pendant la soudure sur la base d'une planification concertée. On constate que l'indicateur sur les achats locaux a connu une forte régression en 2022, liée au fort taux de déficit enregistré au cours de la campagne agricole 2021 qui n'a pas permis d'acheter auprès des petits producteurs.

Pour la SPO8.4, la tendance observée se justifie par la prépondérance des activités du projet filets sociaux adaptatifs II et l'absence d'une planification des activités filets sociaux sur le budget national. Il faut noter que certains indicateurs manquent de données prévisionnelles durant les deux années et même d'une valeur référence.

2.8.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 8

Le tableau ci-dessous présente les réalisations financières du PO 8.

Tableau 25: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 8

PO/SPO	2022 (millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO8.1 : Coordination de la prévention, d'anticipation et d'alerte et réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	3 980	1 314,240	33	
Pilotage stratégique du DNP-GCA et les réformes institutionnelle	640	10,391	2	
Déconcentration et le renforcement des capacités à tous les niveaux du DNP-GCA et pilotage et coordination techniques du DNP-GCA	1 353	1 128,022	83	
Planification et programmation consolidées et la mobilisation des financements et La gestion administrative et financière globale du DNP-GCA	1 865	58,730	3	
Suivi-évaluation et rapportage consolidés des informations.	122	117,097	96	
SPO 8.2 : Veille, suivi et analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	3 902	691,099	17,71	
Diffusion des mécanismes de suivi et d'analyse de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale et les actions de veille et d'alerte	1 165	585,389	50	

Coordination des actions d'anticipation, d'alerte et de prévention et adaptation continue des outils du SAP en fonction du contexte, des facteurs de vulnérabilité, des sujets émergents et les capacités des acteurs	207	43,278	21	Certaines activités réalisées sont Comptabilisées au niveau des partenaires
Coordination interne la CCA/SAP, et des relations avec les niveaux déconcentrés et décentralisés ainsi que les autres cellules	0	62,432		Appuis ponctuels apporté lors des Réunions de coordination
AO8.2.4 : Contribution partenaires à l'alerte et l'analyse via le Plan de Soutien	2 530	-	-	la mise en œuvre des actions d'alerte est appuyée par les partenaires; la prise en compte de cette ligne serait un double comptage
SPO8.3. : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale conjoncturelle	63 696	175 521,439	276	
Planification annuelle concertée de la réponse à l'ISANP conjoncturelle	31	14,980	48	
Mise en œuvre de mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'insécurité alimentaire saisonnière dans le cadre du Plan de Soutien	2 061,7	24 437,847	119	
Coordination technique et suivi de la mise en œuvre du plan de soutien	38	30,831	81	
Assistance alimentaire en réponse aux chocs soudains	500	655,520	131	
Coordination interne à la CCA, et des relations avec les niveaux déconcentrés et décentralisés ainsi que les autres cellules	15	-	-	Les réunions au niveau central ont été faites sans coût et au niveau déconcentré ces activités n'ont pas été menées.
Contribution partenaires à la réduction de l'ISANP conjoncturelle via le Plan de Soutien	42 495	150 382,261	354	Ce fort taux de réalisation s'explique non seulement par la sous- estimation de la prévision mais également par la forte mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre du plan d'urgence qui complété le plan de soutien
SPO8.4 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale chronique	8 941	45 054 ,140	504	
Fonctionnalité d'un système durable de Filets sociaux pluriannuels	3 345	10 876,428	325	
Coordination des interventions de FSP et alignement des partenaires	24	16,283	68	
Adaptation ponctuelle des FS réactifs aux chocs en synergie avec les autres instruments du DNP-GCA	2	0	0	Activités réalisées sans coût dans le cadre du GTI CFS
Coordination interne à la CFS, et des relations avec les niveaux déconcentrés et décentralisés ainsi que les autres cellules	5	0	0	Les réunions au niveau central ont été faites sans coût et au niveau déconcentré ces activités n'ont pas été menées.

Contribution partenaires à la réduction de l'insécurité alimentaire chronique via le Plan de Soutien	5 565	34 161,430	614	Contribution des partenaires trop sous -estimée à la prévision
PO8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	80 519	222 580,918	277	

De manière globale le taux de réalisation financière du PO est de 277%. Ce taux cache des disparités entre les différents SPO. Il est de 33% pour le SPO8.1 dû à une surestimation de la planification initiale des actions opérationnelles relatives « au pilotage stratégique du DNP-GCA et les réformes institutionnelle » et « la planification et programmation consolidées et la mobilisation des financements et La gestion administrative et financière globale du DNP-GCA ».

Concernant le SPO8.2, le niveau de réalisation est 50% est lié à la surestimation AO8.2.2 : coordination des actions anticipatoires pour laquelle l'essentiel des ressources utilisées sont comptabilisées au niveau des partenaires.

Le fort taux de réalisation financière du SPO8.3 est dû à la mobilisation exceptionnelle des ressources pour la mise en œuvre du Plan de Soutien et du Plan d'urgence tant par l'Etat que ses partenaires.

Le taux enregistré dans le cadre du SPO8.4 découle d'une sous-estimation dans la planification financière initiale et de certaines activités réalisées sans coût.

2.9 PROGRAMME OPERATIONNEL 9 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE A LA MALNUTRITION

Le Programme Opérationnel 9 (PO9) est axé sur la Promotion de la nutrition, la prévention et la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes selon une démarche multisectorielle. Il vise à garantir une offre et une utilisation optimale des services de nutrition adaptés et de qualité, et à créer les conditions favorables à une meilleure prise en compte de la nutrition dans les principaux secteurs contributifs notamment, la santé, L'Agriculture et les systèmes alimentaires, l'Eau, Hygiène et Assainissement, la Protection de l'environnement, l'éducation et la formation, la Communication, la Gouvernance multisectorielle et les autres secteurs de la protection sociale, et conformément aux engagements de la PNSN.

Objectif Général

L'objectif global du PO.9 est de contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens.

Objectifs spécifiques

- Renforcer la mise en œuvre des actions spécifiques de prévention et traitement de la malnutrition ;
- Renforcer la mise en œuvre coordonnée des actions sensibles à la nutrition dans les secteurs des systèmes alimentaires, de la protection sociale, de l'éducation de base et de l'hydraulique et assainissement ;
- Assurer un environnement favorable et une gouvernance multisectorielle de la nutrition.

Résultats attendus

- Une nutrition et un développement optimal pour chaque enfant, une nutrition adéquate durant l'adolescence en particulier pour les jeunes filles, et un apport nutritionnel approprié pendant la grossesse et l'allaitement sont assurés
- Le surpoids et l'obésité et l'incidence des maladies non transmissibles liées à la mauvaise alimentation sont contrôlés
- Les actions sensibles à la nutrition dans l'ensemble des secteurs contributifs sont mises en œuvre pour un impact accru sur la prévention et la réduction des prévalences des différentes formes de malnutrition.

2.9.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 9

Le taux d'exécution physique du PO9 est de 37%. Les réalisations physiques des indicateurs se présentent comme suit (Tableau 26).

Tableau 26: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 9

Indicateurs	2022		Taux de Réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO9.1 : Actions spécifiques à la nutrition (préventives et curatives) dans le domaine de la santé (en lien avec les Engagement 2 et 7 de la PNSN) (%)				
Prévalence de la malnutrition aigüe*	10,70%	12,20%	16,67	Malgré les efforts consentis par l'état et ses partenaires, la cible n'a pas été atteinte
Prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) *	42,30%	47%	-291,67	Contre-performance due à la chute des indicateurs Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
Prévalence de l'anémie chez les enfants de 6 à 59 mois*	55,30%	55,50%	98,79	Performance due à la supplémentation en routine de Fer Acide Folique
Prévalence de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans	50,40%	46,10%	150,00	Performance due à l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes
% d'enfants nés avec un faible poids à la naissance	9,00%	4,43%	-0,22	Indicateur resté stationnaire
Taux de guérison au CRENAS	93,27%	92,10%	55,34	Efforts conséquents réalisés dans la Prise en Charge de la MAG
Taux de décès au CRENAS	0,14%	0,20%	64,71	
Taux de guérison au CRENI	91,70%	91,50%	94,75	
Taux de décès au CRENI	0,90%	6,30%	-8,65	Rupture de certaines molécules (antibiotiques) et retard dans le référencement
Taux de l'allaitement exclusif *	32,60%	21,80%	-140,00	Relâchement dans la sensibilisation sur les thématiques de l'ANJE
Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans	2,40%	0,50%	-	Malgré que le secteur n'ait pas été ambitieux de projeter une baisse de la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de cinq (5) ans, on note une baisse de celle-ci de l'ordre de 87%
Prévalence du surpoids chez les femmes de 15-49 ans	16,90%	ND	-	Indicateurs non pris en compte par la SMART 2022. Et la STEPS qui n'est réalisée que tous les 5 ans, s'intéresse à la tranche d'âge 18-65 dans sa globalité
Prévalence de l'obésité chez les femmes de 15-49 ans	5,10%	ND	-	
SPO2 : Actions sensibles à la nutrition dans les secteurs contributifs (en lien avec les engagements 1, 3, 4, 5, 6 et 8)				
Diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois *	26,60%	8,70%	-411,43	Relâchement dans la sensibilisation ANJE mais aussi l'indisponibilité des denrées tout au long de l'année
Diversité alimentaire chez les femmes de 15 à 49 ans*	61,30%	37%	-67,59	
Proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable**	67,10%	59,10%	75,08	
Taux d'accès théorique à l'eau potable pour tous en milieu rural**	54,00%	49,26%	91,22	Source : Données administratives du MHA
Pourcentage des villages/ quartiers déclarés FDAL**	42,41%	9,16%	21,60	
Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains	26,46%	ND	-	Source enquête PROSEHA, en cours
Taux de consommation de produits d'origine animale chez les enfants de 6-23 mois	24,70%	29,20%	118,21	Malgré une baisse des indicateurs ANJE, on note une amélioration dans la consommation des produits d'origine animale

Taux de consommation de fruits et légumes chez les enfants de 6-23 mois	47%	39,80%	84,68	
Taux (%) d'écoles à cantines qui servent des repas diversifiés (≥4 groupes alimentaires)	24,70%	4%	16,19	Pas de source de données fiable pour ce l'indicateur. Une valeur proxi est proposée, il s'agit de la proportion des écoles à cantines scolaires disposant des jardins potagers.

L'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans s'est globalement détérioré en 2022. En effet, le taux de malnutrition aigüe globale est de 12,2% en 2022 pour une cible de 10,7%. De même pour la malnutrition chronique pour une cible de 42,3%, le taux s'établit à 47%. Par ailleurs, la cible (32,6%) d'allaitement maternel exclusif est loin d'être atteinte, car le taux d'allaitement maternel exclusif est de 21,8% en 2022. Pour ce qu'est de la diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois, la situation est très critique, car seulement 8,7% ont une alimentation diversifiée en 2022 pour une cible de 26,6%. Par contre, la cible pour la prévalence de l'anémie est presque atteinte 55,5% pour une cible de 55,3%. De même des efforts importants ont été réalisés pour ce qui de la prise en charge de la malnutrition aigüe. Les taux de guérison restent supérieurs aux valeurs de références et les taux de décès au CRENI et CRENAS restent inférieurs aux valeurs de références.

S'agissant de l'état nutritionnel des femmes, la situation reste contrastée. En effet, la prévalence de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans est en baisse, avec 46,10% pour une cible de 50,4% en 2022. Par contre la diversité alimentaire chez les femmes reste faible, car 37% seulement ont une diversité alimentaire pour une cible de 61,3%.

Pour les interventions sensibles à la nutrition, l'accès à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement, une amélioration sensible est observée. Cependant, les données utilisées proviennent des sources administratives et une incohérence entre la projection des cibles et l'évolution des réalisations subsiste.

Pour ce qui des cantines scolaires qui servent des repas diversifiés, il n'existe pas de source de données fiable pour renseigner l'indicateur. Une valeur proxi est proposée, il s'agit de la proportion des écoles à cantines scolaires disposant des jardins potagers.

2.9.2 EVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 9

Le tableau 27 ci-après présente l'évolution des indicateurs du PO9.

Tableau 27: Situation de l'évolution des indicateurs du Programme Opérationnel 9

Indicateurs	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
SPO9.1 : Actions spécifiques à la nutrition (préventives et curatives) dans le domaine de la santé (en lien avec les Engagement 2 et 7 de la PNSN) (%)						
Prévalence de la malnutrition aigüe*	12,70%	11,70%	12,50%	10,70%	12,20%	
Prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) *	45,10%	43,70%	43,50%	42,30%	47%	
Prévalence de l'anémie chez les enfants de 6 à 59 mois*	63,30%	59,30%	71,80%	55,30%	55,50%	
Prévalence de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans	58,40%	54,40%	59,00%	50,40%	46,10%	
% d'enfants nés avec un faible poids à la naissance	4,20%	10,50%	4,44%	9,00%	4,43%	
Taux de guérison au CRENAS	89,90%	91,60%	90,65%	93,27%	92,10%	
Taux de décès au CRENAS	0,23%	0,20%	0,31%	0,14%	0,20%	
Taux de guérison au CRENI	89,50%	90,60%	87,89%	91,70%	91,50%	
Taux de décès au CRENI	7,00%	1,10%	5,87%	0,90%	6,30%	
Taux de l'allaitement exclusif *	21,10%	26,80%	28,10%	32,60%	21,80%	

Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans	2,40%	2,40%	2,40%	2,40%	0,30%	Malgré que le secteur n'ait pas été ambitieux de projeter une baisse de la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de cinq (5) ans, une baisse de celle-ci de l'ordre de 87% a été réalisée entre 2021 et 2022 faisant ainsi passer la prévalence de 2,4% à 0,3%.
Prévalence du surpoids chez les femmes de 15-49 ans	16,90%	16,90%	12,50%	16,90%	ND	
Prévalence de l'obésité chez les femmes de 15-49 ans	5,10%	5,10%	6,30%	5,10%	ND	
SPO9.2 : Actions sensibles à la nutrition dans les secteurs contributifs (en lien avec les engagements 1, 3, 4, 5, 6 et 8)						
Diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois *	13,60%	18,60%	23,10%	26,60%	8,70%	
Diversité alimentaire chez les femmes de 15 à 49 ans*	53,30%	57,30%	46,80%	61,30%	37%	
Proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable**	62,70%	64,90%	35,00%	67,10%	59,10%	
Taux d'accès théorique à l'eau potable pour tous en milieu rural**	47,20%	52%	56,30%	54%	49,26%	
Pourcentage des villages/ quartiers déclarés FDAL**	35,20%	38,82%	0,00%	42,41%	9,16%	
Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains	22,40%	25,28%	28,90%	26,46%	ND	
Taux de consommation de produits d'origine animale chez les enfants de 6-23 mois	16,10%	20,40%	20,40%	24,70%	29,20%	
Taux de consommation de fruits et légumes chez les enfants de 6-23 mois	36,90%	42%	36,60%	47%	39,80%	
Taux (%) d'écoles à cantines qui servent des repas diversifiés (≥4 groupes alimentaires)	16,10%	20,40%	9,90%	24,70%	4,19%	

Le Niger continue de faire face au fardeau de la malnutrition aiguë qui constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. La tendance observée depuis 2020 montre une situation stagnante de la situation nutritionnelle en particulier pour certains indicateurs comme la prévalence de la MAG et le pourcentage d'enfants nés avec un faible poids à la naissance. En effet, malgré une légère baisse du taux de malnutrition aiguë observée en 2022, le taux de malnutrition chronique et celui d'allaitement exclusif ont connu une baisse importante passant respectivement de 43,5% à 47% et de 28,10% à 21,8% entre 2021 et 2022.

Par ailleurs, la prévalence de l'anémie aussi bien chez les enfants de 6 – 59 mois que chez les femmes de 15 – 49 ans a connu une amélioration significative entre 2021 et 2022.

S'agissant des indicateurs de prise en charge de la malnutrition aiguë globale, ils restent dans les normes internationales malgré une légère hausse du taux de décès dans les CRENI passant de 5,87% à 6,3% entre 2021 et 2022.

Quant aux indicateurs ANJE, la situation reste très préoccupante entre 2021 et 2022, malgré une amélioration du taux de consommation des produits d'origine animal et celui des fruits et légumes chez les enfants de 6 – 23 mois. En effet, la diversité alimentaire est passée de 23,1% à 8,7% et le taux d'allaitement exclusif est passé de 28,1% à 21,8% entre 2021 et 2022.

Pour ce qui est des indicateurs nutrition sensible, malgré une baisse du taux d'accès théorique à l'eau potable pour tous en milieu rural qui est passé de 56,3% à 49,26% entre 2021 et 2022, on observe une reprise des activités dans le domaine de l'assainissement en milieu rural, avec un pourcentage des villages/ quartiers déclarés FDAL de 9,16% en 2022 contre 0% en 2021. La stagnation de la situation nutritionnelle est associée à des facteurs comme les mouvements de population liés à l'insécurité, les chocs climatiques (inondations, et sécheresse) sans oublier le faible accès à l'eau potable et aux infrastructures socio-sanitaires de base. A cela se combine une croissance démographique rapide qui engendre chaque année une augmentation du nombre d'enfants malnutris.

En définitive, La persistance de la malnutrition constitue un risque permanent pour la survie des enfants ainsi que leur développement physique et cognitif, ce qui, à plus long terme, constitue un risque pour le capital humain du pays et son développement économique et social.

2.9.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 9

Le taux de réalisation financière est de 123,55%. Il s'agit des réalisations financières du SPO9.1. Elles sont consignées dans le tableau 28 ci-après.

Tableau 28: Situation des réalisations financières du Programme Opérationnel 9

PO/SPO	2022 (en millions F CFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Réalisation		
SPO9.1 : Actions spécifiques à la nutrition (préventives et curatives) dans le domaine de la santé (en lien avec les Engagement 2 et 7 de la PNSN)				
AO9.1.1 : Coordination effective de la nutrition dans le secteur de la santé	659	309,8	47,01	
AO9.1.2 : Prestation de services de promotion et de prévention nutritionnelle	1 436	3 695	257,31	Dépassement expliqué par le coût des intrants pour le blanketfeeding
AO9.1.3 : Prestation de service de dépistage et de prise en charge effective de la malnutrition aiguë	29 077	35 007	120,39	Ce dépassement est lié à la variation du coût des intrants sur le marché
AO9.1.4 : Prestation de services ciblant la santé de la mère et de l'enfant	183	15	8,17	Coût à chercher auprès de la DSME
AO9.1.5 : Connaissances et communication intégrée dans les interventions curatives, promotionnelles et préventives	22	0	0	La plus tard des activités programmées dépendent du Plan Intégré de Communication qui n'a pas été fait
AO9.1.6 : Prévention du surpoids, de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à la nutrition	215	7	3,25	Les activités n'ont pas eu de source de financement. Seules les campagnes de sensibilisation et dépistage du diabète et de l'HTA ont été réalisées.
Sous total SPO9.1	31 592	39 033	123,55	Ce dépassement de prévision est lié aux coûts des intrants qui ont considérablement augmentés
SPO9.2 : Actions sensibles à la nutrition dans les secteurs contributifs (en lien avec les engagements 1, 3, 4, 5, 6 et 8)	38 880	PM	-	Les coûts de ce sous-programme sont pris en compte dans les autres Programmes Opérationnels.
Total PO9	70 472	39 033	-	

Dans le cadre des achats des intrants nutritionnels des ressources supplémentaires ont été mobilisées pour faire face aux couts élevés des intrants sur le marché. Ce qui justifie le dépassement des prévisions financières.

2.10 PROGRAMME OPERATIONNEL 10 : PILOTAGE STRATEGIQUE DU SECTEUR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE « INITIATIVE 3N »

L'Initiative 3N implique une approche multi-acteurs, un ensemble de relations avec plusieurs catégories de parties prenantes. Cette dynamique complexe mise en œuvre pour mobiliser les parties prenantes internes et externes autour de l'initiative 3N est à l'origine de la création en 2011 du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N(HC3N), une institution de mission rattaché au Cabinet Civil du Président de la République du Niger avec pour mandat, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2025, le pilotage du Programme Opérationnel 10 « Pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N ».

Objectif général

L'objectif global du PO10 est d'assurer la coordination et le pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durables.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Améliorer la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N ;
- Mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- la gouvernance du secteur est améliorée ;
- la communication/Visibilité sur l'Initiative 3N est améliorée ;
- le suivi-évaluation de l'Initiative 3N est renforcé,
- les reformes sont impulsées ;
- l'accès aux financements est amélioré.

2.10.1 SITUATION DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 10

Le taux d'exécution physique du PO10 est de 62%. Le tableau ci-dessous présente situation des réalisations physiques des indicateurs.

Tableau 29: Situation des réalisations physiques du Programme Opérationnel 10

Indicateur	2022			Commentaires
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	
SPO10.1 : Coordination et gouvernance de l'Initiative 3N				
Nombre de réunions CIO tenues	4	0	0	Cette instance d'orientation ne s'est pas tenue depuis 2020 avec le déclenchement de la COVID 19, puis à cause des élections générales en 2021.
Nombre de réunion CNDA tenue	1	0	0	Cette instance ne s'est jamais tenue. Cependant, des réflexions sont en cours pour la tenir en même temps que la RAC.
Nombre de réunions CMPS 5 tenues	4	1	25	Le dialogue politique de la RAC.
Nombre de réunions des autres CMPS	16	0	0	La non tenue de ces instances s'explique par le retard dans révision des textes créant les CMPS par la primature et les ministères sectoriels.
Nombre de réunions CTR animées	32	40	125	Au niveau déconcentré, la performance en termes de gouvernance de 2022 est
Nombre de réunions CRCA animées	8	6	75	
Nombre de réunions CTD animées	63	72	114,28	

Nombre de réunions CCCA animées	1020	255	25	largement supérieure à celle de 2021. Par exemple, 40 CTR en 2022 contre 8 seulement en 2021. Cette performance est dû à une mobilisation accrue des financements auprès des partenaires pour financer ces instances
Nombre de communes touchées par l'approche Commune de Convergence	60	5	8,33	Seule la région de Maradi a pu bénéficier, grâce aux partenaires, de l'approche commune de convergence
Nombre de revues annuelles conjointes du secteur tenues (RAC)	1	1	100	Depuis le début de l'exercice en 2018, le HC3N a eu à tenir cette revue, en même temps qu'il appuie les ministères sectoriels à organiser leur RAC sous-sectorielle.
Nombre d'articles de presse publiés	4	3	75	Un peu moins qu'en 2021.
Nombre de films documentaire sur les résultats réalisés et diffusés	1	2	200	Performance obtenue grâce à la production de film lors de la RAC 2021 et lors du SAHEL 2022.
Nombre de dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N opérationnel	1	1	100	
Nombre de revues des dépenses publiques annuelles réalisées	1	1	100	
Nombre de missions d'appui et de suivi de la Maison du Paysan	2	10	500	Performance obtenue grâce aux différentes missions organisées par la coordination régionale, qui ont été sous-estimées lors de la planification
Nombre de rapport bilan annuel produits et diffusés	1	1	100	
Nombre de rapports bilans de mise en œuvre du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N réalisés	1	1	100	
Nombre de recueils des bonnes pratiques réalisés	2	0	0	
SPO2 : Mobilisation du financement des programmes de l'Initiative 3N				
Nombre des nouvelles réformes élaborées dans le secteur	2	1	50	En 2022, il y a eu adoption en conseil des Ministres du décret 20/22/198 du 04 Mars portant réorganisation du HC3N
Nombre des études réalisées	8	4	50	
Nombre de politiques et stratégies sous sectorielles articulées à la SANDAD	2	2	100	
Nombre d'outils de plaidoyer pour la mobilisation des ressources élaborés	5	6	120	
Nombre d'outils (fiches de projets) de mobilisation de financement élaborés	5	2	40	
Montant total mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N (milliard)	614,249	493,641	80,36	
Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N / contribution de l'Etat (%)	15%	50%	333,33%	Situation réalisée sur la base des RAP des maîtres d'ouvrages des programmes de l'initiative 3N
Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N / Contribution des PTF (%)=	85%	50%	58,82%	Situation réalisée sur la base des RAP des maîtres d'ouvrages des programmes de l'initiative 3N
Nombre des systèmes de programmations et de gestion budgétaire des ministères du secteur améliorés	1	1	100	
Nombre de nouveaux projets /programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	6	4	66,66	
Nombre de projets/programmes en cours contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	128	66	51,56	Ce chiffre pourrait évoluer suite à la collecte des données en cours

Les performances exceptionnelles réalisées au niveau de certains indicateurs (dépassant les 100%) sont dues d'une part à l'amélioration de la gouvernance au niveau décentralisé et déconcentré. En effet, 72 réunions de CTD ont été réalisées sur 63 prévus, soit 114,18% et 40 réunions de CTR ont été réalisés sur 32 prévues, soit 125%. Il en est de même pour le cadre de concertation au niveau régional (le CRCA) où 6 réunions sur les 8 prévues ont été tenues, soit 75%. Quant aux indicateurs avec un taux de réalisation de 0% (7 sur 29, soit 24,13% sont dû entre autres à la non tenue des instances au niveau national (CIO, CNDA, CMPS), les activités liées aux capitalisations des bonnes pratiques, qui auraient débouché sur la production des recueils de bonnes pratiques non réalisées.

2.10.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL 10

Le tableau 30 ci-dessous présente l'évolution des indicateurs du PO10.

Tableau 30: Evolution des indicateurs du PO10

Indicateur	Valeur référence 2020	2021		2022		Commentaires
		Valeur cible	Valeur atteinte	Valeur cible	Valeur atteinte	
Nombre de réunions CIO tenues	1	4	0	4	0	Tout comme en 2021, cette instance d'orientation ne s'est pas tenue
Nombre de réunion CNDA tenue	0	1	0	1	0	Idem, comme en 2021. Cependant, des réflexions sont en cours pour tenir cette instance en même temps que la RAC.
Nombre de réunions CMPS 5 tenues	1	4	4	4	1	On remarque une contreperformance par rapport à 2021 où 100% des réunions de CMPS pour le HC3N prévues ont été tenues et 43,75% pour les autres.
Nombre de réunions des autres CMPS	4	16	7	16	0	
Nombre de réunions CTR animées	116	16	8	32	40	Au niveau déconcentré, la performance en termes de gouvernance de 2022 est largement supérieure à celle de 2021. Par exemple, 40 CTR en 2022 contre 8 seulement en 2021. Cette performance est dû à une mobilisation accrue des financements auprès des partenaires pour financer ces instances
Nombre de réunions CRCA animées	2	4	2	8	6	
Nombre de réunions CTD animées	63	126	63	63	72	
Nombre de réunions CCCA animées	690	280	255	1020	255	
Nombre des systèmes de programmations et de gestion budgétaire des ministères du secteur améliorés	1	1	0	1	1	
Nombre de politiques et stratégies sous sectorielles articulées à la SANDAD	3	1	1	2	2	
Nombre de missions d'appui et de suivi de la Maison du Paysan	2	1	4	2	0	Il faut noter que toutes ces missions ont été effectuées par les coordinations régionales de l'i3N qui ont été sous-estimées lors de la planification
Nombre de communes touchées par l'approche Commune de Convergence	17	45	5	60	5	Pratiquement la même performance qu'en 2021. Notons que toutes ces nouvelles communes de convergence sont situées dans la région de Maradi, avec l'appui des partenaires.
Nombre d'articles de presse publiés	6	4	4	4	3	Soit 25% de moins qu'en 2021
Nombre de films documentaire sur les résultats réalisés et diffusés	1	1	1	1	2	

Nombre de dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N opérationnel	1	1	1	1	1	Tout comme en 2021 et années antérieures, ces indicateurs ont été renseignés et tous ces rapports ont été produits.
Nombre de revues annuelles conjointes du secteur tenues	1	1	1	1	1	
Nombre de revues des dépenses publiques annuelles réalisées	1	1	1	1	1	
Nombre de rapport bilan annuel produits et diffusés	1	1	1	1	1	
Nombre de rapports bilans de mise en œuvre du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N réalisés	1	1	1	1	1	
Nombre de recueils des bonnes pratiques réalisés	1	1	1	2	0	La non réalisation en 2022 de cette activité s'explique par le report en 2023 de l'exercice de capitalisation des bonnes pratiques des PO 1 et 2.
Nombre des nouvelles réformes élaborées dans le secteur	0	1	1	2	1	En 2022, il y a eu adoption en conseil des Ministres du décret 20/22/198 du 04 Mars portant réorganisation du HC3N
Nombre des études réalisées	8	4	4	8	4	50% en 2022, contre 100% en 2021. Cette contreperformance s'explique par le fait que certaines études ont pris du retard.
Nombre d'outils de plaidoyer pour la mobilisation des ressources élaborés	0	1	1	5	6	Cette performance exceptionnelle s'explique par la production des outils de plaidoyers lors de la table ronde de Paris pour le financement du PDES par les différents ministères sectoriels.
Nombre d'outils (fiches de projets) de mobilisation de financement élaborés	5	1	1	5	2	Ce chiffre en deçà de celui prévu est dû au fait que seulement deux nouveaux projets sous-tutelles ont vu le jour en 2022. (FSPI et NEXUS)
Montant total mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N		341,221	181,188	614,249	493,641	
Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N / contribution de l'Etat	15%	15%	43%	15%	50%	Situation réalisée sur la base des RAP des maîtres d'ouvrages des programmes de l'initiative 3N
Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N / Contribution des PTF	85%	85%	57%	85%	50%	Situation réalisée sur la base des RAP des maîtres d'ouvrages des programmes de l'initiative 3N
Nombre de nouveaux projets /programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	8	3	3	6	4	
Nombre de projets/programmes en cours contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	119	122	55	128	66	Ce chiffre pourrait évoluer suite à la collecte des données en cours

Globalement le taux de réalisation physique en 2022 est largement satisfaisant, comparativement à 2021.

Les performances exceptionnelles réalisées au niveau de certains indicateurs (dépassant les 100%) sont dues à l'amélioration de la gouvernance au niveau déconcentré et décentralisé. En effet, 72 réunions de CTD ont été réalisées en 2022, contre 63 réalisées en 2021 et 40 réunions de CTR ont été réalisées sur 32 prévues en 2022, contre 8 réalisées sur 16 prévus en 2021. Il en est de même pour le plus grand cadre de concertation au niveau régional (le CRCA) où 6 réunions ont été tenues en 2022 contre 2 réalisées en 2021. Cependant, il faut noter 6 indicateurs ont un taux de réalisation de 0%. Certains sont dus qu'au cours de deux dernières années entre autres à la non tenue des instances au niveau national (CIO, CNDA, CMPS). La mobilisation des financements pour la mise en œuvre des programmes de l'initiative 3N a été satisfaisante tant au niveau de l'Etat que les PTF.

2.10.3 ETAT DES REALISATIONS FINANCIERES DU PROGRAMME OPERATIONNEL 10

Le taux de réalisation financière du PO10 est de 97,21%. Les réalisations financières sont présentées par sous-programme dans le tableau 28 ci-dessous.

Tableau 31: Réalisations financières du Programme Opérationnel 10

Indicateur	2022 (million FCFA)		Taux de réalisation (%)	Commentaires
	Prévision	Résultat		
SPO10.1 : Coordination et gouvernance de l'Initiative 3N	2 804	1769,97	63,12	
Amélioration de la gouvernance du secteur	1 933	1378,97	71,33	Une performance largement au-dessus de celle de 2021 qui est de 42%.
Communication/Visibilité sur l'Initiative 3N	237	244	103	Un écart qui s'explique l'amélioration de la libération des crédits au niveau du budget National, mais surtout par l'apport des projets sous-tutelles.
Suivi-évaluation de l'Initiative 3N	634	147	42,52	
SPO2 : Mobilisation du financement des programmes de l'Initiative 3N	1 402	2 318,982	165,40	
Impulsion des reformes et mise en cohérence des stratégies et politiques	677	162,758	24,04	
Amélioration de l'accès aux financements	725	2 156,224	297,41	Une performance exceptionnelle (ce taux est de 39% en 2021) dû à une plus grande maîtrise des réalisations financières des projets et programmes sous-tutelles
Total PO10	4 206	4 088,95	97,21	

Sur une prévision de 4,206 milliards de F CFA en 2022, **4,088** milliards de F CFA ont été exécutés, soit **97,21%**.

Ce taux de réalisation, nettement supérieur à celui de 2021 (30%), s'explique par une meilleure prise en compte cette fois-ci des réalisations financières des projets et programmes sous-tutelles.

Toute fois on constate un déséquilibre entre les réalisations financières du PO10.1(63,12%) et PO10.2 (165,40%), ce déséquilibre s'explique par le taux de réalisation exceptionnel au niveau de la deuxième l'action qui est de 297,41%.

Le taux de réalisation exceptionnel de 103% au niveau de l'action Communication/visibilité s'explique par l'amélioration de la libération des crédits au niveau du budget National, mais surtout par l'apport des projets sous-tutelles.

Il faut noter aussi le taux de réalisation de l'action Amélioration de la gouvernance (bien que largement supérieur à celui de 2021) pourrait être amélioré si les réunions de certaines instances de gouvernances sont tenues, comme les CIO, les CMPS, le CNDA.

Quant aux réalisations financières au niveau de l'action suivi-évaluation, l'on remarque une remontée amélioration par rapport à 2021 (42,52% contre 0,42% en 2021). Cette amélioration s'explique par l'effort dans la prise en compte des réalisations financières des projets sous tutelles.

Enfin, le taux très faible de réalisation financière de l'action Impulsion des reformes, même s'il est encore largement supérieur à celui de 2021 (24,04% en 2022 contre 1% en 2021) s'explique par le fait qu'il n'y a eu qu'une seule réforme en 2022 (contrairement aux années antérieures) et que sur les huit études prévues en 2022, quatre seulement ont été réalisées.

III. DIFFICULTES/CONSTRAINTES RENCONTREES ET PISTES DE SOLUTIONS

Les difficultés répertoriées ont trait principalement aux thématiques ci-après :

FINANCEMENT :

- L'insuffisance de financement surtout dans le domaine de l'aménagement de nouvelles terres pour la grande irrigation et la construction/réhabilitation des barrages ;
- L'insuffisance du budget alloué à l'évaluation des productions agricoles (EPER et Horticulture) ;
- L'insuffisance des ressources financières allouées au sous-secteur de l'élevage ;
- La forte dépendance du financement du programme (à plus de 98%) des partenaires techniques et financiers ;
- L'inadéquation entre la période de réalisation de certaines activités et celle de la libération de crédits ;
- La libération partielle des crédits au regard du budget programmé ;
- Le faible niveau d'allocation des ressources financières aux programmes au regard des objectifs visés ;
- La faible contribution de l'Etat dans le financement des activités des analyses de la situation alimentaire et des filets sociaux pluriannuels pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Le sous financement de la prévention de la malnutrition
- Le faible taux de libération de crédits en début d'exercice. Ces crédits insuffisamment libérés, ne permettent pas la réalisation effective des activités prévues ;
- La tension de trésorerie en fin d'année qui a entravé la mise en œuvre d'importantes activités ;
- L'insuffisance des moyens financiers, techniques et matériels adéquats et des ressources humaines pour les programmes aussi bien au niveau central que déconcentré ;

Les pistes de solutions proposées/recommandations sont :

- Prévoir des lignes budgétaires dans chacun des programmes en vue de soutenir les activités de l'EPER ;
- Libérer plus de 50% du crédit entre le 1^{er} et 2^e trimestre de l'année pour permettre la réalisation des cibles annuels des programmes concernés ;
- Accorder la priorité et affecter les crédits libérés aux activités qui offrent plus de chance d'aboutir à des livrables (éviter la dispersion dans l'affectation des crédits libérés) ;
- Allouer des ressources financières conséquentes et la libération des crédits qui tient compte des besoins périodiquement exprimés par le ministère ;
- L'évolution des mécanismes et modalités de financement en s'assurant de la pérennisation et la prévisibilité des sources de financement sur ressources internes et externes ;
- Mobiliser les ressources pour le financement des actions de prévention de la malnutrition ;

CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES, MATERIELSET DES STRUCTURES

- L'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité notamment les cadres et vétusté de la logistique parc auto-moto à tous les niveaux d'encadrement ;
- Le faible financement du renforcement des capacités des agents (formations, mise à niveau, recyclage, ...) ;
- L'insuffisance et /ou le manque d'infrastructures adéquates, et de fonctionnement (carburant, entretien, mobiliers de bureau, matériel et consommable informatique) ;
- L'insuffisance du personnel d'encadrement sur le terrain qui ne facilite pas la remontée des informations ;
- La lenteur dans le processus de passation des marchés ;
- La non réalisation des missions de programmation et d'évaluation des activités au niveau régional, avec comme conséquences un retard et une discordance dans la collecte et l'analyse des données sur le sous-secteur ;
- L'insuffisance des moyens d'intervention (logistique et équipement) des maitres d'ouvrages ;
- La lenteur dans le processus de création de la nouvelle Zone Economique de Niamey ;
- La faible appropriation de la réforme budget programme, notamment du dialogue de gestion ;
- L'insuffisance de formation et de renforcement des capacités des agents ;
- La faible capacité de production régulière de données statistiques du secteur ;

- L'absence d'une stratégie de mobilisation des fonds extérieurs propre au DNP-GCA ;
- L'insuffisance dans la coordination des acteurs ;
- L'insuffisance de suivi des financements dans le cadre de la nutrition ;
- L'insuffisance dans la maîtrise des procédures des dépenses publiques ;

Pour lever ces contraintes, les pistes de solutions proposées sont :

- Renforcer significativement la logistique des maîtres d'ouvrages des PO à tous les niveaux ;
- Recruter un nombre suffisant d'agents d'encadrement et suivre leur mise en formation ;
- Planifier des missions de programmation et d'évaluation des activités au niveau des régions pour capter le maximum des réalisations des acteurs non étatiques ;
- Accélérer l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la politique industrielle nationale ;
- Appuyer/accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mobilisation des ressources conséquentes pour la mise en œuvre des actions prioritaires de leur sous-secteur ;
- Doter régulièrement les maîtres d'ouvrages des PO des moyens adéquats (ressources financières, matérielles et humaines qualifiées) leur permettant d'accomplir proprement leurs missions et atteindre les objectifs qui leurs sont assignés (diligence dans la libération des crédits et l'affectation des ressources adéquates) ;
- Mettre en œuvre la feuille de route des réformes institutionnelles ;
- Poursuivre le renforcement du suivi d'exécution physique et financier des interventions du DNP-GCA par les structures du niveau déconcentré ;
- Renforcer la coordination et l'harmonisation des outils des acteurs de la sécurité alimentaire nutritionnelle et pastorale ;

SYNERGIE/PARTENARIAT

- La difficulté des maîtres d'ouvrages à capter les réalisations de beaucoup d'acteurs non étatiques ;
- La faible capitalisation des données de certains ONG et Projets intervenant dans les domaines de la GDT et surtout la salubrité ;
- La non disponibilité d'information au niveau de certaines structures partenaires ;
- La faible synergie entre acteurs qui rend difficile l'aboutissement de l'approche sectorielle ;

Il a été recommandé les pistes de solutions ci-après :

- Opérationnaliser les dispositifs de suivi et évaluation sous sectoriels tout en créant la synergie entre les structures partenaires afin de faciliter la collecte des données ;
- Réviser l'Accord cadre Etat/partenaires
- Poursuivre les appuis techniques et financiers à l'endroit des maîtres d'ouvrages des PO de façon coordonnée et dans une optique d'alignement aux politiques et priorités du Gouvernement
- Amener les partenaires à fournir des rapports détaillés de leurs interventions ;
- Améliorer la synergie et la coordination des actions et des intervenants ;
- Renforcer le soutien des PTFs au développement du secteur privé

INSECURITE

- L'insécurité civile qui a ralenti l'exécution des activités et qui ne facilite pas aussi le suivi régulier des activités dans certaines régions ;
- La progression du front agricole dans la périphérie du Parc W ;
- Le développement des activités d'orpaillage dans les zones adjacentes de la Réserve Totale de Faune de Tamou et la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténére ;

- La persistance du braconnage et les formes de criminalités environnementales dans les zones à risque isolées et difficiles d'accès ;

Les pistes de solutions suivantes sont proposées :

- Renforcer le dispositif sécuritaire et intensifier les patrouilles autour du Parc W ;
- Poursuivre les efforts de sécurisation des zones touchées par l'insécurité civile ;
- Mettre en œuvre les SAF pour la sécurisation de l'exploitation des espaces ;
-

IV. ANALYSE DU NIVEAU DE FINANCEMENT DU BILAN AN 2 DU PLAN D'ACTION 2021-2025 DE L'INITIATIVE 3

Le niveau de financement du Plan d'Action 2021-2025 de l'initiative 3N pour l'année 2022 est présenté dans le tableau 29 ci-dessous.

Tableau 32 : Niveau de financement du PA 2021-2025 pour l'année 2022

Programme Opérationnel	Réalizations 2022 (en millions de FCFA)		
	Prévision	Réalisation	Taux
PO 1 : Accroissement et diversification des productions sous irrigation	201 792	28 629	14,19%
PO 2 : Augmentation des productions des cultures pluviales	56 664	23 361	41,23%
PO 3 : Accroissement et Diversification des Productions Animales	29 288	49 163	167,86%
PO 4 : Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques	64 670	19 603	30,31%
PO 5 : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	25 219	47 702	189,15%
PO 6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle sur les marchés intérieurs et extérieurs)	43 822	18 167	41,46%
PO 7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires	37 597	41 313	109,88%
PO 8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	80 519	222 581	276,43%
PO 9 : Réduction de la vulnérabilité à la Malnutrition	70 472	39 033	55,39%
PO 10 : Pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative3N »	4 206	4 089	97,22%
Total PA2021-2025	614 249	493 641	80%

Pour une programmation de **614 249 milliards F CFA**, **493 641 milliards** ont été mobilisé pour la mise en œuvre des programmes opérationnels du PA 2021-2025 de l'initiative 3N en 2022, soit taux de **80%**. Ce niveau de financement referme des disparités. En effet, les PO qui ont connu un taux de financement atypique (plus de 100%) sont respectivement PO3 (167,86%), PO5 (189%), PO7 (109,88%) et PO8 (276%). Les principales raisons explicatives sont la sous programmation des cibles (sous-estimation), l'allocation des ressources supplémentaires par l'Etat et les partenaires.

Il faut souligner que certains programmes ont connu de faible mobilisation de financement pour leur mise en œuvre. Il s'agit des programmes relatifs à l'accroissement et diversification des productions sous irrigation (PO1), soit 14%, le

programme Augmentation des productions des cultures pluviales avec 41,23%, et le programme Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques (30,31%).

Sur la période de 2021-2022, les montants mobilisés et le cumul par Programme Stratégique sont présentés dans le tableau 33 et la figure 1 ci-dessous :

Tableau 33 : montants mobilisés par Programme Stratégique (PS)

Programme Stratégique	Montant mobilisés (millions)		Cumul 2021-2022 (millions)	Total 2021-2025 (millions)	Pourcentage/ Total 2021-2025
	2021	2022			
PS1	96 104	120 756	216 860	1 501 543	14%
PS2	31 959	65 869	97 828	242 252	40%
PS3	50 544	263 894	314 438	584 589	54%
PS4	1 837	39 033	40 870	348 095	12%
PS5	744	4 089	4 833	17 465	28%
Total	181 188	493 641	674 829	2 693 944	25%

Globalement, il ressort de l'analyse du tableau 33 que **674 829 milliards de F CFA** ont été mobilisés et exécutés sur la période 2021-2022 de mise en œuvre du PA 2021-2025 de l'initiative 3N, ce qui représente par rapport aux prévisions sur les 5 ans un taux de **25%**.

Les programmes stratégiques 2 et 3 ont atteint un taux de 40%, tandis que, les programmes stratégiques 1, 4 et 5 ont respectivement 14% ; 12% et 28% par rapport aux prévisions sur les 5 ans.

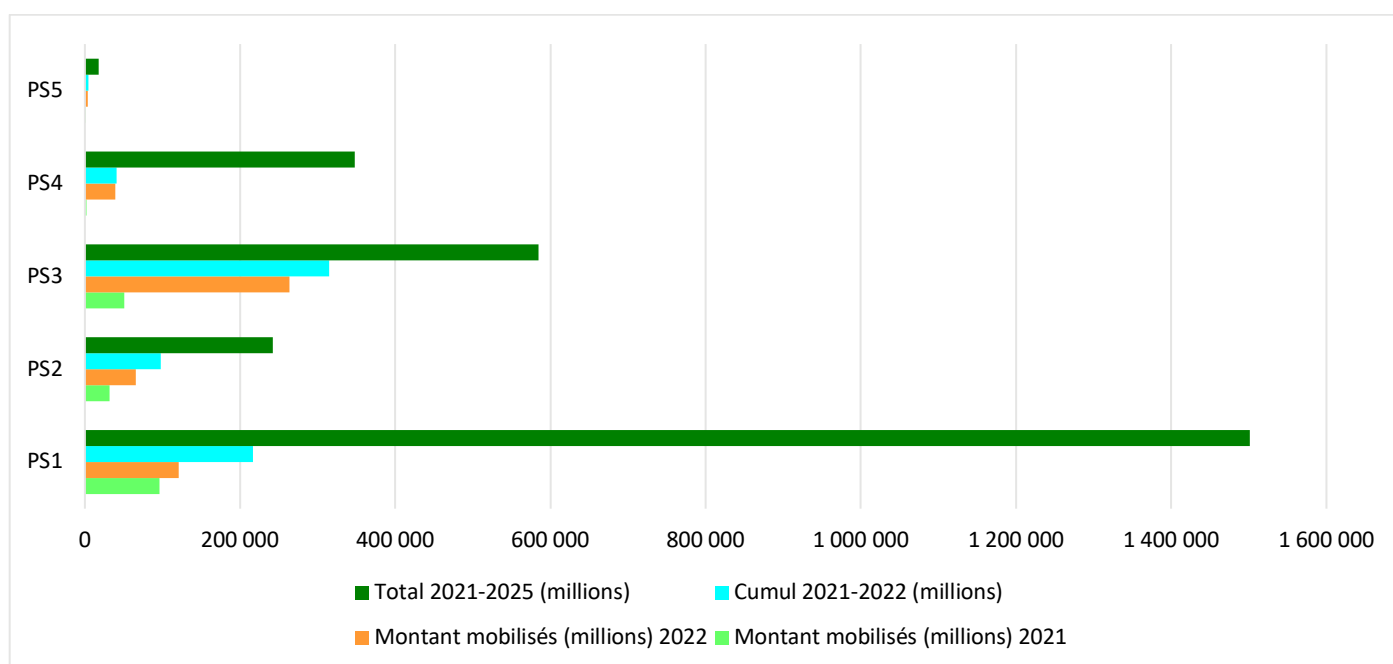


Figure 1: Niveau de financement des Programmes Stratégiques (PS)

V. PERSPECTIVES 2023

En termes de perspectives pour l'année 2023, il faut noter :

- La Poursuite de l'alignement des programmes budgétaires aux nouvelles orientations contenues dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement ;

- La mobilisation des ressources externes à travers la formulation des programmes (AFD, BM) dans le domaine de développement de l'irrigation à travers la mobilisation et la valorisation des ressources en eau de surface et souterraine pour booster l'atteinte des cibles du Programmes Opérationnel 1 du PA 2021-2025 ;
- L'implémentation du Programme Pôle Agro-industriel dans toutes les régions du Niger, opportunité d'accélérer l'atteinte des cibles relatives de développement des filières et chaines de valeurs ASPH ;
- La mise en œuvre de l'approche contrat-programme à travers le Partenariat Public Privé entre l'Etat et les Organisations Professionnelles (Interprofessions Bétail, viande, cuirs et peaux ; Lait et Aviculture) pour le développement des chaines de valeur animales ;
- La mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie Nationale de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) à travers des programmes et projets structurants favorisera aussi le développement des chaines de valeurs ASPH et l'émergence d'un secteur privé compétitif et l'intégrant dans les chaines de valeurs africaines ;
- La réalisation des études de pré faisabilité pour la mise en place d'unités industrielles dans les filières porteuses dans chaque région et de faisabilité de la Zone Economique Spéciale de Niamey. Ces actions vont dans la facilitation de l'installation des unités industrielles ;
- Le renforcement de la coordination sous-sectorielle par l'élaboration, l'actualisation, l'adoption et la mise en œuvre des politiques, des plans et stratégies sectorielles de l'industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- La création d'un centre agripreneuriat et des incubateurs dans chaque région ;
- La mise en œuvre d'un projet de prévention de la malnutrition (LAFIA IYALI) d'une durée de 15 ans dans les régions de Maradi et Zinder et progressivement dans les autres régions du pays ;
- Le Renforcement des cadres de mesure de performance à travers la définition d'indicateurs appropriés aux résultats attendus et avec des cibles précises ;
- Le renforcement des capacités des acteurs clés de mise en œuvre des programmes.

CONCLUSION

Le Plan d'Action 2021-2025 de l'I3N qui fait suite à deux Plans d'Action successifs est structuré en Cinq (5) Programmes Stratégiques (PS) eux-mêmes déclinés en dix (10) Programmes Opérationnels (PO).

Sa conception a été orientée par les leçons apprises du bilan des 10 années de mise en œuvre de la SAN/DAD et guidée par l'acte III de la Renaissance et le Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

Le bilan de la première année de mise en œuvre du PA 2021-2025, réalisé en début 2022 a fait ressortir des résultats mitigés marqués par la particularité de la période concernée. En effet, 2021, en plus d'avoir été une année charnière, de transition et de mise en place de nouvelles autorités issues des élections générales du Pays, a aussi été marquée par la Pandémie du COVID 19.

La seconde année de mise en œuvre du PA, dont les résultats ont fait l'objet d'analyse dans ce rapport, a été, marquée par le déploiement de l'essentiel des grandes actions prévues dans le cadre dudit PA. L'analyse de l'évolution des différents indicateurs a révélé des performances tendancielle très encourageant au niveau des Dix (10) Programmes Opérationnels ci-dessus mentionnés.

Le taux d'exécution physique et financière du PA est respectivement de 63% et 80%.

Ainsi, la mobilisation des eaux (PO1.) a été caractérisée par des taux de réalisation satisfaisants tant du point de vue de la réhabilitation des AHA que de celui du développement de la petite irrigation. Par contre beaucoup reste à faire sur le plan de la réalisation de nouveaux aménagements hydro-agricoles et autres ouvrages de mobilisation des eaux (barrages, seuils d'épandage, ...).

Les Cultures pluviales (PO2) ont bénéficié d'un appui et soutien considérable de l'État en intrants, ce qui a permis d'obtenir une production meilleure qu'en 2021. Par contre, l'amélioration de la productivité est restée faible particulièrement pour les céréales occupant les plus grande superficie cultivée (mil, sorgho, maïs).

Pour ce qui est des productions animales, l'ensemble des indicateurs ont positivement évolué de 2021 à 2022, mis à part les deux (2) indicateurs relatifs aux « Quantités des volailles produites » et « Nombre des forages pastoraux réhabilités ». Sur le plan de réalisation financière, le PO3 a réalisé un taux exceptionnellement élevé (167,86%) qui s'explique par la réponse à la situation d'urgence pastorale qui a occasionné l'octroi de fonds additionnels destinés à l'achat d'aliment bétail.

La gestion durable de l'environnement et l'amélioration des productions forestières et halieutiques (PO4) ont également connu de nombreuses réalisations physiques qui se sont traduites par des taux de performances appréciables pour bon nombre des indicateurs. En particulier, des réalisations considérables ont été constatées sur le plan de la restauration des terres dégradées et la protection des parcours.

Par rapport au PO5 "augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agro-industrielle) des produits locaux", dont le maître d'ouvrage est le MI/EJ, on retiendra une tendance à la hausse dans la création d'unités de transformation pour certaines chaînes de valeur telles que la filière BV/CP (abattoir de Tibiri), le riz avec l'acquisition d'une trentaine d'étuveuses et le Moringa pour ce qui est des PFNL.

Pour ce qui est de la "Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issus de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits ASPH locaux, sur les marchés intérieurs et extérieurs" (PO6), on note que dix-sept (17) indicateurs sont programmés dont douze (12) ont connu des réalisations considérables en 2022 soit un taux global des réalisations physiques de 70,5%.

L'amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et des urgences humanitaires' (PO7) dont le Maître d'ouvrage est le MAH/GC a enregistré en 2022 par une tendance évolutive des taux de réalisation des actions / activités. Ainsi, sept (7) indicateurs sur dix (10) ont connu des taux de réalisation de 100%. Deux (2) autres ne sont pas encore renseignés en raison d'un retard dans la conduite des opérations de leur évaluation.

Le PO 8 "Prévention et Gestion de l'Insécurité alimentaire Nutritionnelle et Pastorale" mis en œuvre par la DNP/GCA a globalement connu un niveau d'exécution physique moyen de l'ordre de 93%, bien que très variable entre les différents sous programmes opérationnels. Le taux de réalisation financière du PO est également considérable car est de 276,43%. Cela s'explique essentiellement par les importantes mobilisations financières sur le SP0 8.3 ' Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale conjoncturelle ' et SPO 8.4 'Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale chronique' ; qui ont respectivement des taux de réalisation de 272 % et 504 %.

La Réduction de la Vulnérabilité à la Nutrition (PO9) demeure une préoccupation en ce sens qu'en dépit des efforts de l'État et ses partenaires, le Niger continue à faire face au fardeau de la malnutrition aiguë qui constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. En effet, l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans s'est globalement détérioré en 2022. Du point de suivi des indicateurs on constate que malgré une légère baisse du taux de malnutrition aiguë, le taux de malnutrition chronique et celui d'allaitement exclusif ont connu une baisse importante passant respectivement de 43,5% à 47% et de 28,10% à 21,8% entre 2021 et 2022.

Le pilotage stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement Agricole Durables (PO10) a affiché des performances très appréciables au niveau de certains indicateurs qui ont des taux de réalisation dépassant 100%. Cela a été possible suite à l'amélioration de la gouvernance au niveau décentralisé et déconcentré. A contrario, les taux de réalisation physique étaient faibles au niveau central en raison de la non tenue des instances telles que le CIO, CNDA et CMPS. Sur le plan réalisation financière, il a été constaté un taux de 97,21 % qui est nettement supérieur à celui de 2021 (30%).

En conclusion, on retiendra que si 2021 a été une année de charnière entre deux Plans d'Action qui se suivent, 2022 a été l'année du démarrage effectif de toutes les actions devant concourir à l'atteinte des résultats attendus du 3^{ème} PA de la SAN/DAD. De nombreux chantiers de réalisations physiques ont été ouverts par les maîtres d'ouvrages des Programmes Opérationnels, ce qui s'est traduit par des taux de réalisations considérables pour tous les indicateurs clés.

Il est aussi à noter une amélioration dans l'effort de coordination et de mobilisation des parties prenantes par le Haut-Commissariat à l'I3N.

Quelques difficultés existent et ont été soulignées dans le document, elles sont soit d'ordre de mobilisation à temps des financements soit en lien avec l'insuffisance des ressources humaines constatée au niveau de la maîtrise d'ouvrage des programmes Opérationnels. A cela s'ajoute dans certaines régions l'épineuse question de l'insécurité qui affecte drastiquement la mise en œuvre des activités.

Des perspectives prometteuses s'annoncent pour 2023 qui sera l'année de croisière pour le PA 2021-2025. Elles sont portées d'une part par le démarrage de grands projets pour la grande irrigation et d'autre part par l'implémentation du Programme des Pôles Agro-industriels et celle du plan d'action de la Stratégie Nationale de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf).



Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
Boulevard de l'Indépendance
BP. 116 - Niamey/Niger
www.initiative3n.ne